



ALGÉRIE-ANGOLA
**M. Ouyahia reçoit
le ministre angolais
des Relations
extérieures M. Manuel
Domingos Augusto**

P. 6

DU 10 AU 12 AVRIL
**16^e Forum
International
de l'Energie
à New Delhi
en Inde**

P. 6

PRÉVUE DU 9 AU 11 AVRIL
**Yousfi prendra part
à la 8^e session de la
rencontre annuelle sur
les investissements
à Dubaï**

P. 6

ALGÉRIE-MAROC
**Le ministre de
la Culture félicite
les lauréats du
Festival amazigh
d'Agadir**

P. 6

**AVEC LA PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS AFRICAINS,
DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS INTERNATIONAUX**

Réunion à Alger sur "la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique"

Une réunion de Haut niveau sur «la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique» se tiendra aujourd'hui et demain (Lundi et mardi) à Alger avec la participation des représentants des Etats africains, des organisations et des experts internationaux, qui se pencheront sur les questions d'ordre stratégique préoccupant collectivement les Etats, ainsi qu'aux moyens et méthodes de lutte contre le terrorisme. La rencontre, co-organisée par l'Algérie et l'Union africaine (UA), regroupera les délégués des pays membres de l'UA, de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE) et d'autres organisations internationales et régionales activant dans la lutte contre le terrorisme et son financement.

P. 3



CONSEIL DE LA NATION : le projet de texte de règlement budgétaire 2015 adopté

P. 4-5

TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

La nouvelle grille indiciaire des grades publiée

Le ministère de l'Éducation nationale a publié hier, la nouvelle grille indiciaire des grades et le régime de rémunération des corps spécifiques de l'Éducation nationale, en application de la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

P. 24

SON PDG, AHMED CHOUDAR
L'A ANNONCÉ :

**Algérie Télécom va se
doter d'une académie
pour développer la
ressource humaine**

P. 7

POLITIQUE
D'INDUSTRIALISATION DE
L'ALGÉRIE (1965-1978) :

**Une série de
documents publiés
par Belaïd Abdeslam**

P. 7

SANTÉ

MÉDICAMENTS

**5 règles pour
diminuer les
risques d'effets
secondaires**

Pages 12-13

F  T  BALL

COUPE ARABE
DES CLUBS 2018 :

**Le MC Alger,
3^e représentant
algérien (FAF)**

P. 22

INDUSTRIE
PUBLIQUE :

**Les capacités
de production
utilisées
à plus de 75%
au 4^e trimestre
2017 (ONS)**

P. 7

MDN

**LUTTE CONTRE
LE TERRORISME
Un terroriste
armé capturé
à Bouira**

Un terroriste, en possession d'une arme à feu et d'une quantité de munitions, a été capturé samedi à Bouira par un détachement de l'ANP, a indiqué hier le MDN dans un communiqué.

P. 24

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif au commerce électronique

Le Conseil de la Nation, poursuit, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif au commerce électronique. A cette oc-

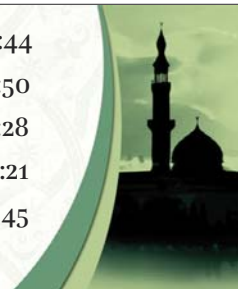
cas, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Houda-Imane Farraoui, répondra aux questions des membres du Conseil de la Nation.



Horaire des prières

Lundi 22 Rajab 1439

Fajr	04:44
Dohr	12:50
Asr	16:28
Maghreb	19:21
Isha	20:45



APN

Reprise des travaux en séance plénière consacrée au vote de trois projets de loi



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en plénière, consacrée au vote de trois projets de loi relatifs aux secteurs du commerce et de la formation professionnelle, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. Il s'agit du projet de loi modifiant et complétant la loi 09-03, relative à la protection du consommateur et à la répression de la fraude, du projet de loi modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales et du projet de loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage, précise le communiqué.

DEMAIN À MASCARA

3^e phase qualificative du 7^e challenge national des sports adaptés aux métiers de l'agent de la Protection civile

Dans le cadre des activités sportif, la Direction générale de la protection civile, organise demain mardi 10 avril à partir de 9h, au niveau de la Direction de la PC de la wilaya de Mascara, la 3^e phase qualificative de la 7^e édition du challenge national des sports adaptés aux métiers de



l'agent de la protection civile, au profit des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest.

RESSOURCES EN EAU

Necib à Tizi-Ouzou

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



DU 16 AU 18 AVRIL AU CCO

11^e journées scientifiques et techniques de Sonatrach

Sous le patronage du Président de la République et sous le thème «Innovation et partenariat, dans un contexte mondial de transition énergétique», le Centre des conventions d'Oran, abritera du 16 au 18 avril, les 11^e journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST 11).

SALLE IBN KHALDOUN

«Le secret des marrowbone» et «Tomb Raider» en projection

Le film d'horreur espagnole, «Le secret des marrowbone», écrit et réalisé par Sergio G. Sánchez, et le film d'aventure américano-britannique «Tomb Raider», réalisé par Roar Uthaug, seront en projection à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 avril à la salle Ibn Khaldoun à raison d'une séance par jour (15h, 18h).



Météo

	Max	Min
Alger	20°	09°
Oran	16°	09°
Annaba	19°	09°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	33°	17°

TIZI-OUZOU

Ouverture du 1^{er} Salon de l'emploi

La 1^{ère} édition du Salon de l'emploi de Tizi-Ouzou, s'ouvrira ce matin à partir de 10h, au Centre de développement de carrières INSC de la ville des Genêts.



DU 12 AU 14 AVRIL À ORAN

Forum de l'entrepreneuriat vert

Plus de 300 participants parmi les acteurs scientifiques, économiques et associatifs de l'environnement sont attendus au Forum de l'entrepreneuriat vert (Feval) prévu du 12 au 14 avril prochains au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" (CCO). «Cette première édition du Feval réunira plus de 300 participants entre membres de clubs scientifiques, experts économiques et cadres du mouvement associatif dédiés à l'économie verte», a précisé Hassan Rachedi, président du comité d'organisation. «Cet événement ambitionne de faire, dans une démarche inclusive, un état des lieux sur les thématiques de l'économie circulaire, la valorisation des déchets, les énergies renouvelables, l'éco-construction et l'urbanisme durable», a expliqué M. Rachedi, également président de l'Association pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation (Aspein). Le Forum comprendra une journée d'étude sur la gestion des déchets et une rencontre intitulée «Académie de l'entrepreneuriat» qui sera consacrée à la formation et aux échanges d'idées autour de l'innovation, a-t-il fait savoir. Cette édition verra, en outre, la présence d'une vingtaine de TPE (très petites entreprises) ayant participé à un processus d'incubation réalisé par Aspein au titre de la coopération algéro-belge, qui exprimeront leurs suggestions en matière de collecte, tri, valorisation des déchets et énergies renouvelables. Plusieurs conférences et ateliers seront animés à cette occasion.



LES 11 ET 12 AVRIL

Portes ouvertes sur l'université...

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, organise les 11 et 12 avril, des «Portes ouvertes sur l'Université», à travers chaque ville universitaire. Les futurs bacheliers auront l'occasion de s'informer sur les formations dispensées au sein des établissements d'enseignement supérieur en vue d'un choix éclairé sur leur projet d'études supérieures.



...L'université de Boumerdès accueille les lycéens

Dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2018-2019, l'université de Boumerdès organise, mercredi et jeudi, des portes ouvertes au profit des lycéens des classes de terminale de l'année 2018, au niveau de la Bibliothèque centrale de l'Université. Ces journées ont pour but de faire connaître l'université et les formations qu'elle dispense, à travers des stands organisés par les Facultés et Institut de l'université.

DEMAIN À 14H À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

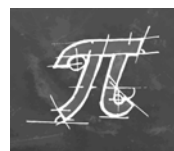
Conférence de M^{me} Nacéra Benseddik

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 10 avril de 14h à 16h, à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence-débat sous le thème «Être femme dans l'Afrique du Nord ancienne», animée par M^{me} Nacéra Benseddik, historienne, épigraphiste et archéologue, suivie d'une vente-dédicace.



LE 15 AVRIL AU CRASC D'ORAN

Portes ouvertes sur le nombre Pi



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 15 avril, des portes ouvertes à l'occasion de la célébration de la journée internationale du nombre Pi.

ALGÉRIE - UA

Réunion sur «la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique» à Alger

Une réunion de Haut niveau sur «la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique» se tiendra aujourd'hui et demain à Alger avec la participation des représentants des Etats africains, des organisations et des experts internationaux, qui se pencheront sur les questions d'ordre stratégique préoccupant collectivement les Etats, ainsi qu'aux moyens et méthodes de lutte contre le terrorisme.

La rencontre, co-organisée par l'Algérie et l'Union africaine (UA), regroupera les délégués des pays membres de l'UA, de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE) et d'autres organisations internationales et régionales actives dans la lutte contre le terrorisme et son financement.

Ces assises dont l'ouverture des travaux sera faite par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, verront également la participation des représentants des cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU et du Canada.

La décision de tenir cette réunion à Alger a été prise en septembre 2014 par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, et entérinée par un sommet de l'Union africaine.

«Cette conférence est très importante dans le contexte actuel pour que nous ayons des positions africaines, essayer d'échanger nos vues autour des législations de nos pays, et d'identifier le rôle de nos institutions qui luttent contre le blanchiment d'argent et le trafic de tout genre», avait déclaré le ministre.

A cette occasion, les participants discuteront des défis réels dans la lutte contre le financement du terrorisme, ainsi que de plusieurs thématiques d'actualité en Afrique comme l'assèchement des sources du radicalisme violent et le terrorisme, les connections entre les trafics de drogue, d'armes et des êtres humains avec le phénomène du terrorisme.

En outre, d'une part, la réunion s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie pour lutter contre le terrorisme dans la région du Sahel et l'épuisement de ses ressources, et d'autre part, renforcer la coordination et la concertation entre les pays africains autour des questions sécuritaires, à l'instar de la lutte contre le terrorisme, la dé-radicalisation, le trafic des êtres humains, de drogue et de la contrebande. Dans le sillage de



lutte contre ce phénomène, une rencontre avait eu lieu en février dernier à Alger entre M. Messahel et le coordonnateur adjoint de la lutte contre le terrorisme au Département d'Etat américain, Mme Alina Romanowski.

Les deux parties ont discuté de la situation sécuritaire dans la région et échangé les points de vue sur l'état de la coopération bilatérale.

L'Algérie et les Etats-Unis ont exprimé leur grand intérêt à développer davantage l'échange d'expériences et le renforcement de coopération notamment en matière de dé-radicalisation et de renforcement des actions visant à tarir les nombreuses sources de financement du terrorisme. Par ailleurs, le ministre avait souligné, en novembre dernier à Washington, lors de la réunion ministérielle sur la sécurité en Afrique avec l'ex Secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, que la réussite de la lutte militaire et sécuritaire contre le terrorisme est subordonnée à être nécessairement accompagnée de politiques et programmes politiques, économiques, sociaux, culturels, éducatifs, religieux et autres prenant en charge les différentes vulnérabilités de la société, que la propagande terroriste exploite intensément. Il a évoqué, dans ce cadre, la

mise en œuvre d'une profonde politique de dé-radicalisation et de prévention de la radicalisation ayant pour objectifs la suppression des facteurs pouvant engendrer la marginalisation ou alimenter l'extrémisme et la violence dans la société.

«Tous les acteurs ont été mis à contribution pour promouvoir la logique de l'inclusion contre celle de l'exclusion», a tenu à rassurer le ministre des Affaires étrangères. Dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie, plusieurs conférences et réunions ont été organisées, telle que la Conférence de haut niveau sur le terrorisme, co-organisée avec l'UA à Oran en décembre dernier, avec la participation de plusieurs pays africains.

Par ailleurs, en octobre dernier, lors de la réunion du Forum mondial de la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest (GCTF) tenue à Alger, le ministre avait également souligné l'exigence de travailler ensemble au tarissement des multiples sources de financement du terrorisme, parmi lesquelles les prises d'otages contre rançons, le crime organisé transnational sous ses différentes formes, ainsi que la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent.

EN VISITE DE TRAVAIL DANS LA WILAYA DE JIJEL Mohamed Aïssa appelle à lutter contre l'extrémisme et le phénomène sectaires

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé hier à Jijel à lutter contre «l'extrémisme et le phénomène sectaires» et à promouvoir les «véritables» préceptes de l'Islam.

Au cours d'une visite à la mosquée Abdelhamid Benbadis dans la commune d'El Kennar, le ministre a affirmé que «l'Algérie fait objet d'une campagne d'idées destructrices, sectaires et extrémistes», appelant imams, médias et hommes de lettres à «resserrer les rangs» pour combattre cette campagne.

Le ministre a invité les imams à investir les réseaux sociaux, à créer des pages au nom des mosquées pour servir de «rempart» face au «discours de haine, de division et de sectarisme ciblant la société algérienne», selon lui. Il a, dans ce contexte, encouragé les imams à diffuser des prêches et des avis unifiés inspirés du référent religieux national. Le ministre avait entamé sa visite de travail dans la wilaya de Jijel en inaugurant l'école coranique Cheikh Ahmed Bousmaha dans la commune de Taher, réalisée par des bienfaiteurs pour un montant de 145 millions de DA et disposant de 12 classes, d'un internat de 88 lits et de salles d'apprentissage pour 336 apprenants de différents niveaux, selon des explications fournies sur place.

M. Aïssa s'est également rendu dans la commune d'El Milila où il a visité une école coranique et la Grande mosquée, un des plus vieux lieux de culte dans cette commune.

In situ, la préoccupation de procéder à des travaux de réhabilitation de cette mosquée a été soulevée par des fidèles et habitants d'El Milila.

Au chef lieu de wilaya, le ministre a inspecté le chantier de réhabilitation de la vieille mosquée Mohamed Tahar Sahli, où un exposé a été présenté sur l'avancement de ce chantier et les travaux réalisés. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a également présidé, à l'occasion, l'ouverture des travaux d'une conférence sur «l'évolution techniques et son impact sur l'acquisition du savoir et de sciences», tenue à la maison de la culture Omar Oussedik.

ARMÉE : Edition d'un timbre commémorant le 50^e anniversaire du Service national (MDN)

Le général-major Zenakhri Mohamed, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a présidé, hier, au nom du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), une cérémonie d'édition d'un timbre postal dans le cadre des festivités commémoratives du 50^e anniversaire de l'instauration du Service national, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La cérémonie, organisée au Musée central de l'Armée, s'est déroulée en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Fararoun, ainsi que des officiers généraux de l'ANP, précisément de même source.

«Ce timbre postal est édité en hommage à tous les citoyens qui ont accompli leur devoir au sein de l'école du Service national depuis son instauration avec dévouement et abnégation, où ils se sont épris des valeurs nationales supérieures et participé à toutes les missions dévolues à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, en participant à la concrétisation des différents projets de développement durant plusieurs années de travail laborieux, couronnées d'acquis et de réalisations restées gravées dans la mémoire du peuple algérien», souligne le communiqué.

L'exposition organisée au niveau du Musée central de l'Armée et relatant les différentes étapes historiques du Service national depuis son instauration, se poursuivra jusqu'au 14 avril, note la même source.

APS

50^e ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUTION DU SERVICE NATIONAL: «Un parcours jalonné de hauts faits et de nombreuses réalisations»

Le directeur du service national au ministère de la Défense nationale, le général major Mohamed Salah Benbicha, a affirmé hier à Alger, l'importance de célébrer le 50^e anniversaire de l'institution du service national, et ce en commémoration du lancement «d'un parcours jalonné de hauts faits et de nombreuses réalisations».

«La célébration du 50^e anniversaire de l'institution du service national qui revêt une grande symbolique, se veut un témoignage de reconnaissance et de gratitude à tous les Algériens qui s'étaient engagés à mener la bataille d'édification du jeune Etat algérien, au lendemain de l'indépendance nationale et à défendre la souveraineté nationale et l'intégrité

territoriale du pays», a indiqué le général major Benbicha, dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de célébration.

Le programme de célébration de cet anniversaire, dont le coup d'envoi officiel a été donné par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, «se veut une occasion pour se rappeler les souvenirs des promotions successives de jeunes ayant répondu à l'appel du devoir national sans aucune hésitation, en suivant l'exemple de leurs braves aïeux parmi les vaillants enfants de l'Algérie qui ont participé à la Glorieuse guerre de libération nationale pour que

vive l'Algérie», a poursuivi le même responsable.

Le général-major Benbicha a présenté le programme de célébration du 50^e anniversaire de l'institution du service national.

Les festivités de cette célébration ont débuté par l'émission d'un timbre postal, en partenariat avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, l'organisation d'une exposition au niveau du Musée central de l'Armée sur l'évolution du service national, depuis son institution, une exposition sur tous les timbres postaux émis jusqu'à présent relatifs au service national et la projection d'un documentaire sur les réalisations accomplies dans différents domaines,

grâce aux jeunes qui ont répondu à l'appel du service national, a indiqué le responsable.

Un séminaire national sous le thème «Le service national : cinquante ans de réalisations» sera organisé lundi au niveau du cercle national de l'Armée qui verra également la projection d'un documentaire et l'animation de conférences sur la philosophie du service national.

Des manifestations sportives et concours culturels de la meilleure œuvre artistique seront organisés du 11 au 14 avril, outre des portes ouvertes au profit des citoyens du 15 au 18 avril, sur l'ensemble du territoire national, portant sur les centres et bureaux du service national.

LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2015: La commission des Affaires financières recommande la poursuite des réformes financières et fiscales

La Commission des Affaires économiques et financières du Conseil de la nation a recommandé, dans son rapport relatif au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, de poursuivre les réformes financières et fiscales, en vue de soutenir la croissance économique.

Dans son rapport présenté par le sénateur Abdelhak Kazitani, lors d'une session plénière du Conseil, consacrée à l'examen de la loi de règlement budgétaire 2015, la commission a appelé au traitement de la situation des comptes d'affectations spéciales, vu le nombre important des comptes accumulés, à la modernisation du système de contrôle et à l'évaluation de l'exécution des programmes inscrits, tout en procédant à leur assainissement, en raison de la faible consommation des affectations.

La commission a recommandé également le suivi des remboursements des crédits alloués et le suivi rigoureux de l'exécution et de l'évaluation des programmes de développement des communes, tout en appelant au respect des règles relatives à la transparence et à une meilleure maîtrise des dépenses imprévues.

Elle a insisté sur la maîtrise des prévisions budgétaires, la garantie d'une coordination permanente entre les différents appareils de l'Etat en charge des recettes de l'Etat, la mise en place d'un système développé de contrôle et d'évaluation et la lutte contre le gaspillage dans les différents secteurs notamment dans les entreprises publiques en situation difficile.

Selon le même rapport, il est impératif d'améliorer le recouvrement des impôts, de consacrer une politique fiscale en faveur du développement socio-économique, d'intensifier le contrôle des importations, de vérifier les montants transférés à l'étranger et de réduire les importations des dérivés pétroliers, outre la reconsidération des méthodes de travail des entreprises, publiques et privées, répondant aux normes de recrutement, de compétence et de contrôle.

La commission a appelé, en outre, à encourager les efforts visant la maîtrise de la consommation énergétique, la construction de systèmes industriels à même de rehausser le taux d'intégration nationale dans le domaine industriel et la création de projets générateurs de valeur ajoutée.

APS

CONSEIL DE LA NATION : Adoption du projet de texte de règlement budgétaire 2015

Le projet de texte portant règlement budgétaire de l'exercice 2015 a été adopté dimanche à la majorité par le Conseil de la Nation lors d'une séance plénière présidée par M. Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.



Consacrant le principe du contrôle du législatif sur l'exécutif, ce projet de texte fait ressortir les conditions d'exécution du budget général de l'Etat de l'année 2015 ainsi que l'état d'exécution effective des crédits sur la même année.

Sur l'année 2015, les recettes budgétaires effectives ont été de 4.563,8 milliards de dinars (mds DA), soit 389 mds DA de moins que le montant prévu, indique le rapport accompagnant ce texte.

Pour rappel, la Loi de Finances complémentaire de 2015 avait prévu un montant de 4.952,7 mds DA de recettes budgétaires composées de 3.230 mds DA au titre des ressources ordinaires et de 1.722,94 mds DA au titre de la fiscalité pétrolière budgétisée.

Concernant le recouvrement global effectif de la fiscalité pétrolière, il a été de 2.278,3 mds DA affectés à hauteur de 1.722,94 mds DA au budget de l'Etat (75,62%), de 552,2 mds DA (24,4%) au Fonds de régulation des recettes (FRR) et de 3,2 mds DA à Alnaft (0,14%).

Les dépenses budgétaires exécutées au titre de 2015 ont atteint un montant de 7.424,3 mds DA avec 4.660,3 mds DA au titre des dépenses de fonctionne-

ment et 2.589,02 mds DA au titre de l'équipement.

Quant aux dépenses budgétaires imprévues, elles ont été de 175 mds DA.

Pour l'année 2015, le solde débiteur dégagé par les comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 3.776,1 mds DA.

Le solde exécution de la Loi de finances de l'exercice 2015 présente un déficit de trésorerie de 6.372,25 mds DA.

L'encours de la dette publique a augmenté à 1.407,18 milliards de DA à la fin 2015 (contre 1.266 milliards de DA à fin 2014) se répartissant entre 1.380,8 milliards de DA pour la dette interne et 26,38 milliards de DA pour la dette externe (contre-valeur de 246,64 millions de dollars au taux de change du 29 décembre 2015).

Le taux de croissance économique en 2015 s'est situé à 3,8%, soit au même niveau que celui réalisé en 2014 et ce, tel que prévu dans la Loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015).

En terme de valeur, le Produit intérieur brut (PIB) nominal en 2015 a été de 16.591,9 mds DA, en baisse par rapport à celui prévu par la LFC 2015 (18.255,5 mds DA).

Ce repli se justifie par la baisse des prix à l'exportation des produits des hydrocarbures, expliquent les concepteurs du rapport.

Le taux d'inflation enregistré en 2015 s'est établi à 4,8% contre 3% et 4% prévus respectivement dans la LF initiale 2015 et la LFC 2015.

Pour les auteurs du rapport, en liaison avec la poursuite de la contraction des ressources qui a prévalu depuis le 2ème semestre 2014, les actions prises au titre de l'année 2015 s'inscrivent dans la logique de rééquilibrage budgétaire à court et moyen termes et dans l'adoption d'une discipline dans la gestion publique.

Ceci s'est traduit, d'une part, par la rationalisation et l'optimisation de la dépense publique, sans remise en cause de la politique et de la dynamique d'investissements publics en cours, surtout dans les secteurs à caractère social et, d'autre part, par le renforcement des capacités de financement du budget de l'Etat.

450 milliards DA mobilisés au titre de soutien aux familles

Par ailleurs, le même rapport précise que plus de 450 milliards DA ont été mobilisés au titre de sou-

tien aux familles en 2015.

Globalement, en matière de transferts sociaux, la loi de finances 2015 a prévu une enveloppe de 1.708,74 mds DA, soit 9,1% du PIB. Le rapport précise que 65,45% de ces transferts a été destinée au soutien aux familles, à l'habitat et à la santé.

Le soutien aux familles s'est élevé à 450,4 mds DA, soit 25% du total des transferts.

Cette catégorie de dépenses traduit l'effort consenti en faveur de l'amélioration des conditions de vie à travers les prestations familiales, l'éducation, le soutien aux prix des produits de base et l'accès à l'eau, au gaz et à l'électricité.

Les subventions des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile alimentaire) ont atteint un montant de 217,6 mds DA, soit 48,31% du soutien destiné aux familles et 12,08% de l'ensemble des transferts.

Un montant de 403,3 mds DA, représentant 22,4% des transferts sociaux, a été destiné à l'habitat.

Le soutien à la santé a bénéficié d'un montant de 325,2 mds DA, représentant 18,05% du montant global des transferts sociaux pour l'exercice 2015.

SELON DES SÉNATEURS

Appel à la nécessité de remédier à la faible consommation des crédits financiers

Les membres du Conseil de la Nation ont appelé, lors de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, à la nécessité de remédier à la faible consommation des crédits financiers, destinés aux projets de développement dans les différents secteurs.

Dans ce cadre, le sénateur Moussa Temdar Taza du Front des Forces Socialistes (FFS) a indiqué qu'un nombre important de projets inscrits pour l'exercice 2015 n'ont pas été lancés, avec des enveloppes financières destinées aux investissements publics dont le taux ne dépasse pas 28%.

Cela démontre que les remarques de la Cour des Comptes qui a recommandé, dans ses rapports annuels, l'amélioration de la gestion de l'argent public et une plus grande présence des départements ministériels sur le terrain, à travers l'exécution effective des projets programmés, n'ont pas été prises en compte, a-t-il estimé.

M. Temdar Taza a appelé, dans ce sillage, à l'amélioration de l'exercice du contrôle parlementaire et de ses mécanismes, de sorte à consacrer la culture de participation citoyenne.

De son côté, le sénateur Belkacem Kara du Front de libération nationale (FLN) a exhorté les responsables locaux à concrétiser les projets de développement arrêtés et de veiller à leur exécution, en raison de l'attermoiement de certains entrepreneurs et maîtres d'œuvres, en dépit de l'abondance des affectations financières.

Il a appelé également à promouvoir le rôle du contrôleur financier auprès de chaque commune, pour simplifier les mesures de lancement des projets, à travers leur validation financière, et de lui éviter d'être «un outil bureaucratique» entravant l'exécution des projets.

Pour sa part, le sénateur Hamid Bouzekri du Rassemblement national démocratique (RND) a fait observer que le problème de la faiblesse du recouvrement fiscal persistait, en dépit de la conjoncture financière difficile que traverse le pays et qui exige des solutions immédiates pour remédier à ce dysfonctionnement.

Pour M.

Bouzekri, la persistance de ce problème est dû au laxisme dans l'exé-



cution et la non exploitation des moyens juridiques disponibles.

Il a estimé que l'économie algérienne aurait pu éviter la suspension de plusieurs projets de développement au niveau local si le recouvrement fiscal était effectué de façon plus efficace.

De son côté, le membre Abdelkader Mazouz (FLN) a indiqué qu'en dépit du volume important des transferts sociaux contenu dans la loi du règlement budgétaire 2015, le système de subvention nécessite une réglementation stricte et bien définie, pour profiter aux véritables bénéficiaires.

Il a appelé à l'amélioration des mécanismes de contrôle de l'argent public et l'intervention ferme de la justice pour mettre un terme aux dépassements enregistrés dans ce domaine.

Pour sa part, le membre Abdelkrim Koreichi (Tiers présidentiel) a appelé à une répartition «équitable» des ressources financières, de manière à les orienter sérieusement vers les sec-

teurs et les projets générateurs de valeur ajoutée et créateurs de postes d'emploi.

En vue d'augmenter les ressources financières, le sénateur Nouredine Belatreche a indiqué que plusieurs mesures prises par le Gouvernement engendraient «des pertes considérables» au Trésor public, citant la décision relative à l'interdiction de vente des logements publics.

Partageant le même avis, le sénateur Abdelkader Moukhaloua (RND) a estimé que l'impossibilité du recensement et de l'inventaire des domaines fonciers et de leur régularisation juridique, prive le trésor public d'importants revenus financiers.

Le débat s'est déroulé lors d'une séance plénière, présidée par M.

Abdelkader Bensalah, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia et du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

EAU:

Evaluation de l'état d'exécution du programme de développement en prévision de la saison estivale



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a présidé, hier à Alger, une réunion consacrée à l'évaluation de l'état d'exécution du programme de développement, et ce, en prévision de la saison estivale 2018, a indiqué son département ministériel dans un communiqué.

Cette réunion a examiné l'état d'exécution du programme d'investissement lancé au niveau de 15 wilayas à savoir Oum El-Bouaghi, Batna, Blida, Tebessa, Djelfa, Setif, Skikda, Annaba, Médéa, Msila, Mascara, Bordj Bou Arreridj, El-Tarf, Souk Ahras et Relizane, a précisé la même source.

«Le programme d'investissement affiche un taux d'avancement encourageant au niveau des 15 wilayas sus-citées et a permis de confirmer le lancement imminent des opérations inscrites dans le cadre du programme d'urgence», a ajouté le communiqué.

lors de son intervention au courant de cette rencontre, M. Necib a insisté sur le respect des échéances fixées pour la mise en service de toutes les actions lancées.

Il a également fait appel au sens de responsabilité des gestionnaires à tous les niveaux afin d'adopter des pratiques de gestion à la hauteur des attentes des citoyens en mettant l'accent, encore une fois, sur la nécessité de renforcer la communication en direction des usagers du service public de l'eau, a-t-elle ajouté.

Selon la même source, une réunion similaire est prévue mardi 10 avril en cours à l'effet d'examiner l'état d'exécution du programme de développement inscrit dans un autre lot de wilayas.

A noter qu'afin de permettre aux citoyens de passer une saison estivale dans de bonnes conditions en matière d'alimentation en eau potable, le secteur des ressources en eau a organisé une série de rencontres avec tous les intervenants dans le service public de l'eau et avec le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, suivie d'un conseil interministériel tenu en date du 25 mars 2018, souligne la source.

Une feuille de route ambitieuse a été tracée par le secteur des ressources en eau et a bénéficié de l'appui nécessaire du Gouvernement qui, en plus du programme d'investissement normal, a approuvé un programme d'urgence au profit du secteur des ressources en eau d'un montant de 31 milliards de dinars et un soutien financier de 6 milliards de dinars accordé à l'Algérienne des eau (ADE), a-t-elle noté. «C'est dire toute l'importance accordée par l'Etat au service public de l'eau», a signalé cette même source.

APS

M.RAOUIA AFFIRME :

«Le ministère des Finances parachève l'élaboration du projet de loi organique portant lois de finances»

Le ministère des Finances a parachévé l'élaboration du projet de loi organique portant lois de finances, approuvé en Conseil des ministres lors de sa dernière réunion, a affirmé hier le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation à l'issue de l'examen du texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, le ministre a précisé que «le projet de loi organique portant lois de finances sera soumis dans les prochains jours au bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour l'introduire

dans l'agenda de la session conformément aux procédures légales en vigueur».

Quant à la réduction des délais de la présentation de la loi portant règlement budgétaire, il a été question de tenir compte de l'année de la référence n-3 conformément à la loi 84-17 relative aux lois de finances.

Le ministère s'est penché sur la prise en charge de la réduction du délai de présentation de la loi portant règlement budgétaire dans le cadre des réformes concernant les secteurs des finances, du budget et de la fiscalité.

Le projet de loi organique portant lois de finance, à soumettre pro-



chainement à l'APN pour débat, stipule que «les prévisions budgétaires s'évaluent sur trois ans et concernent les investissements et le contrôle des modalités de dépense du budget en toute transparence.

Selon le ministre, le nombre des comptes liés aux fonds d'affectation spé-

ciaux sera réduit à l'occasion de la promulgation de cette loi. «Près de 60 comptes spéciaux ont été fermés jusqu'à présent», a ajouté M. Raouia qui a affirmé que «tous les comptes ont été gelés et ne peuvent être rouverts ou utilisés sauf sur instruction du Premier ministre, Ahmed Ouyahia».

ALGÉRIE - ANGOLA

Entretiens entre MM. Bensalah et Manuel Domingos Augusto sur la promotion des relations bilatérales

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, M. Manuel Domingos Augusto ont passé en revue hier à Alger, l'état des relations bilatérales et les moyens de les hisser «à un plus haut niveau, au mieux des intérêts des peuples des deux pays».

Lors de cet entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, les deux parties ont réaffirmé «leur disposition à hisser les relations économiques et commerciales au niveau des bonnes relations politiques liant les deux pays».

A cette occasion, le ministre angolais a salué «les réalisations enregistrées par l'Algérie, sous la direc-



tion du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», affirmant que l'Algérie «est devenue une source d'inspiration pour les peuples africains, en ce qui concerne la concorde civile et la réconciliation nationale». Au volet parlementaire, les deux parties ont convenu d'«intensifier l'échange de délégations et d'œuvrer à la coordination des positions lors des rencontres parlementaires».

M. Ouyahia reçoit le ministre angolais des Relations extérieures



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger M. Manuel Domingos Augusto, ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, porteur

d'un message au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, précise la même source. Le ministre angolais a tenu samedi une séance de travail avec M. Messahel à l'issue de laquelle il a relevé, dans une déclaration à la presse, l'existence d'un «grand potentiel» d'échanges entre l'Algérie et son pays, soulignant l'importance de relever la coopération économique au niveau des relations politiques liant les deux pays.

M. Augusto a eu également un entretien avec le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, durant lequel les deux responsables ont passé en revue les relations entre les deux pays et les moyens de tirer profit de l'expérience de l'Algérie en matière de sauvegarde de la mémoire nationale et de prise en charge des moudjahidine.

ALGÉRIE - MONDE - INDE

Le 16^e Forum International de l'Energie du 10 au 12 avril à New Delhi

La 16^{ème} réunion ministérielle du Forum International de l'Energie (IEF16) se tiendra du 10 au 12 avril à New Delhi en Inde, avec la participation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué hier son département ministériel dans un communiqué.

Le ministre sera accompagné du P-dg du groupe Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour ainsi que des responsables du ministère de l'Energie et de Sonatrach, a ajouté le communiqué. Au cours de cette importante

réunion internationale, M. Guitouni aura des rencontres avec ces homologues ministres et des responsables des grandes compagnies énergétiques internationales, précise la même source. M. Guitouni participera également, à une session sur le développement durable et l'accès à l'énergie. Pour rappel, l'Algérie avait abrité en septembre 2016, le 15^{ème} Forum (IEF15) qui avait pour thème «la transition énergétique mondiale: un rôle renforcé pour le dialogue énergétique».



ALGÉRIE - MAROC

Le ministre de la Culture félicite les lauréats du Festival Amazighd'Agadir

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a félicité les cinéastes algériens Arezki Metref et Noredine Kebaili qui ont remporté respectivement, vendredi soir à Agadir (Maroc), le Grand prix du documentaire et celui du court métrage du 11^e Festival international du film amazigh, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le réalisateur Arezki Metref s'est vu attribuer le Grand prix du documen-



taire pour son film «Une journée au Soleil», alors

que Noredine Kebaili a reçu le Grand prix du court

métrage pour «Séquence une...». L'œuvre de M. Arezki «Une journée au Soleil» traite de l'histoire de l'immigration vers la France alors que celui de Noredine Kebaili «Séquence une...» rend hommage aux journalistes morts en zones de conflit de par le monde.

Par ailleurs, M. Mihoubi a salué Issam Taachit et Omar Belkacemi, qui se sont vus attribuer des mentions spéciales à leurs œuvres respectives «Human» et «Lmudja».

ALGÉRIE-EAU

Yousfi prendra part à la 8^e session de la rencontre annuelle sur les investissements prévue du 9 au 11 avril 2018 à Dubaï

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youssef Yousfi prendra part aux travaux de la 8^e session de la rencontre annuelle sur les investissements prévue du 9 au 11 avril 2018 à Dubaï (EAU), a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette rencontre, la plus importante dans la région du Moyen Orient, au regard des opportunités d'investissement offertes aux marchés émergents, verra la participation de 20.000 personnes, dont des responsables au sein de gouvernements, des investisseurs, des représentants des entreprises de financement et des experts.

Lors de cette 8^{ème} session, il sera question de débattre le rôle des partenariats des IDE (investissements directs étrangers) entre les marchés développés et émergents pour appuyer les objectifs internationaux communs.

Les interventions des responsables gouvernementaux et des responsables des agences en charge de la promotion des investissements s'articuleront autour du rôle des instances internationales d'investissement ainsi que la contribution des investisseurs du secteur privé pour assurer davantage d'IDE.

Un partenariat algéro-émirati pour la création d'une société mixte de sidérurgie à Annaba

Une société mixte de sidérurgie représentant un investissement de 1,6 milliard d'euros sera créée à Annaba dans le cadre d'un partenariat algéro-émirati, a indiqué hier le directeur de la communication du groupe Sider Annaba, Hicham Bamoune.

Analysé fin mars par le Conseil des participations de l'Etat, la société, soumise à la loi algérienne, sera installée sur le site du complexe El Hadjar, dans la commune de Sidi Amar, sous l'appellation «Emarat Dzayer Steel», a indiqué la même source.

Dans ce partenariat, le groupe Sider détient 31 % des actions de la société, le complexe Sider El Hadjar 20 % et le partenaire émirati Groupe Dzayer Emarat 49 %, a indiqué la même source qui a relevé que cet investissement est «stratégique et ambitieux pour l'industrie sidérurgique algérienne».

La part de 20 % du complexe Sider El Hadjar qui accueillera cette société mixte sur 120 hectares est constituée d'un ensemble d'équipements et structures relevant du complexe.

La future société mixte produira des produits sidérurgiques dont des tubes et des laminés avec une capacité annuelle de plus de 1,3 million tonnes dans une première phase, est-il indiqué.

Outre la promotion de l'industrie sidérurgique, ce projet générera 1.600 emplois directs et permettra la réintégration de l'unité de fabrication de tubes sans soudure au tissu sidérurgique d'Annaba par l'intégration de 400 travailleurs relevant de cette unité.

Le complexe Sider El Hadjar qui accueillera Emarat Dzayer Steel occupe un terrain de 840 hectares et emploie 5.000 travailleurs et produit 260.000 tonnes par mois de produits sidérurgiques.

INDUSTRIE PUBLIQUE: ONS : Les capacités de production utilisées à plus de 75% au 4^e trimestre 2017

La majorité des entreprises industrielles du secteur public a utilisé les capacités de production à plus de 75% au 4^e trimestre 2017 mais à un degré moindre dans le secteur privé, indique une enquête menée par l'Office national des statistiques (ONS).

Plus de 80% des entreprises enquêtées du secteur public et plus de 31% de celles du privé déclarent avoir utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, précise l'Office.

Par ailleurs, selon l'opinion des chefs d'entreprises enquêtés, l'activité industrielle a poursuivi sa tendance à la hausse au dernier trimestre 2017.

Cette hausse est plus prononcée selon les concernés du secteur public, notamment ceux des ISM-MEE et des matériaux de construction. Concernant la demande en produits fabriqués, elle a connu une hausse sur la même période de l'année dernière.

La hausse est plus prononcée selon les enquêtés du secteur public, notamment ceux des ISM-MEE, des matériaux de construction et de l'agroalimentaire.

Plus de 88% des chefs d'entreprises du secteur public et près de 87% de ceux du privé ont satisfait toutes les commandes reçues.

Pour ce qui est du personnel, les chefs d'entreprises enquêtés déclarent une baisse de leurs effectifs.

En outre, plus de 83% des concernés du secteur public et la majorité de ceux du secteur privé jugent le niveau de qualification du personnel «suffisant». Aussi, près de 11% des enquêtés du secteur public et 31% de ceux du privé déclarent avoir trouvé des difficultés à



recruter, notamment du personnel de maîtrise et d'encadrement.

Pas moins de 42% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 74% de ceux du privé ne pourront pas produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire, précise l'enquête.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé bon selon près de 71% des chefs d'entreprises du secteur public et près de 51% de ceux du privé.

Les charges élevées, l'allongement des délais de recouvrement des créances et le remboursement des emprunts continuent d'influer sur l'état de la trésorerie, souligne l'ONS. Près de 5% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de

75% de ceux du privé ont recouru à des crédits bancaires et la plupart n'a pas trouvé de difficultés à les contracter, relève l'enquête.

Pour des raisons essentiellement de vétusté et de sur-utilisation des équipements, près de 23% du potentiel de production du secteur public et près de 28% de celui du privé ont connu des pannes durant le 4^e trimestre 2017.

Ce qui a engendré des arrêts de travail inférieurs à 13 jours pour la plupart d'entre eux.

La plupart des enquêtés du secteur public et plus de 86% de ceux du privé déclarent pouvoir produire davantage en renouvelant leurs équipements et sans embauche supplémentaire du personnel.

CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 8 avril 2018, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 112,67 DA à l'achat et à 119,55 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 137,73 DA à l'achat et de 146,16 DA à la vente. A rappeler que durant la semaine dernière (1 au 7 avril 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,36 DA à l'achat et à 119,22 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 138,43 DA à l'achat et de 146,89 DA à la vente.

Il y a un mois (cotation hebdomadaire du 11 au 17 mars 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,41 DA à l'achat et à 119,27 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 138,36 DA à l'achat et de 146,83 DA à la vente. Il y a un an (cotation hebdomadaire du 9 au 15 avril 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 108,59 DA à l'achat et à 115,22 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 115,51 DA à l'achat et de 122,60 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 8 au 14 avril 2018

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	112,67	119,55
1 EUR	137,73	146,16
1 CAD	88,16	93,57
1 GBP	157,78	167,46
100 JPY	104,91	111,33
1 SAR	30,04	31,88
1 KWD	375,49	398,23
1 AED	30,67	32,55
100 CHF	11.694,95	12.411,53
100 SEK	1.337,41	1.419,74
100 DKK	1.850,31	1.963,60
100 NOK	1.436,32	1.524,98

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	113,81	119,55
1 EUR	139,12	146,16
1 CAD	89,06	93,57
1 GBP	159,38	167,46
100 JPY	105,97	111,33
100 CHF	11.813,68	12.411,53
100 SEK	1.350,99	1.419,74

SON PDG, AHMED CHOUDAR L'A ANNONCÉ : Algérie Télécom va se doter d'une académie pour développer la ressource humaine

Le groupe Algérie Télécom (AT) va se doter d'une académie, dont l'objectif est de développer la formation de la ressource humaine avec des compétences capables d'assurer un service de qualité et une meilleure prise en charge des besoins des citoyens, a annoncé hier le PDG du groupe, Ahmed Choudar.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Choudar, qui a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la qualité des services du groupe Algérie Télécom, a fait part du «projet de création d'une académie, dont l'objectif principal est de développer la ressource humaine et d'élargir des compétences capables d'assurer une meilleure prise en charge des besoins des citoyens».

«Il s'agit d'un engagement vis-à-vis de nos clients», a-t-il fait savoir, précisant que cette académie, assurera les différents types de formation, comme la formation d'ordre général, la formation technique ou la formation technologique.

Selon le responsable, «le projet est lancé, (et attend) la réalisation de l'infrastructure nécessaire, et les outils



pédagogiques nécessaires». Sur une question relative à un éventuel recrutement au sein du groupe qui compte quelque 27.000 employés (22.000 à Algérie Télécom,

5.000 à Mobilis et 300 Algérie Télécom Satellite), il indique qu'à présent, l'objectif n'est pas de recruter, sauf dans le domaine technique.

Pour lui, il s'agit plutôt d'utiliser raisonnablement la ressource humaine existante, et ce, à travers l'amélioration du niveau et la qualité de l'intervention, qui est le but principal», a-t-il dit, tout en mettant l'accent sur «l'amélioration des compétences dont dispose le groupe, en particulier les jeunes», auxquels il fait «confiance». Par ailleurs, dans le souci d'assurer une bonne prestation de service sur les réseaux de téléphonie fixe et mobile, M. Choudar a évoqué le déploiement d'un réseau regroupant Mobilis et Algérie Télécom en vue de faciliter, notamment, le paiement des factures, d'assurer la gestion des réclamations.

Dans le même sillage, il a évoqué, également, de deux projets de câbles internet de «grande capacité», dont l'un (medex) devrait être réceptionné avant fin 2018, et un second (Orval) en cours de réalisation, permettant tous deux de multiplier par 10 la capacité du réseau.

POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION DE L'ALGÉRIE (1965-1978): Une série de documents publiés par Belaïd Abdeslam

L'ancien ministre de l'Industrie et de l'Energie sous le président Boumediène (1965-1978) et ancien Premier ministre (1992-1993), Belaïd Abdeslam, a publié une série de documents sur la politique d'industrialisation algérienne au lendemain de l'indépendance.

Ces documents réunis en dix volumes sont précédés d'une note de présentation d'une trentaine de pages qui situe le contexte, la genèse ou la portée des textes proposés publiés à compte d'auteur aux éditions Dar Khettab.

Il s'agit de circulaires, de rapports, de discours, de notes, d'exposés, de lettres, de mémorandums, d'aide-mémoires, de

comptes-rendus, en relation avec le secteur qu'il a animé durant la période 1965-1978.

Belaïd Abdeslam a entamé sa carrière dans le domaine comme Délégué aux Affaires économiques dans l'Exécutif provisoire (du 28 mars au 15 octobre 1962), puis en qualité de Président-Directeur-Général de Sonatrach, puis ministre de l'Industrie et de l'Energie et enfin ministre des Industries légères.

L'ancien premier ministre a publié en 2017 un ouvrage intitulé «Chroniques et réflexions inédites», parues sous forme d'un ouvrage aux éditions Dar Khettab à Alger et qui ont suscité des polémiques,

et envisage de publier ses mémoires.

En attendant la rédaction de ses mémoires, à laquelle il compte bien s'y consacrer, il lui a paru utile de mettre à la portée de tous un certain nombre de documents émanant des instances dont il avait assumé la responsabilité et dont il assume totalement la paternité de leurs contenus.

Belaïd Abdeslam a ajouté: «Certains de leurs aspects ne sont plus de mode en ce moment ou sont dépassés par les événements, il n'en demeure pas moins que ces documents reflètent des préoccupations qui, bien que formulées depuis plusieurs années sinon quelques décen-

nies, demeurent d'actualité». «On peut y trouver aussi la description de l'origine ou l'explication de bien des choses qui se passent actuellement dans notre pays et qui forment le germe de beaucoup de difficultés et des anxiétés que connaissent aujourd'hui les Algériens», a-t-il poursuivi.

Chacun des volumes (les dix totalisent 3500 pages) aborde une question précise, comme par exemple l'utilisation des terres agricoles par l'industrie, la politique salariale du secteur, la protection des cadres gestionnaires ou le contrat Sonatrach-El Paso conclu en 1969.

TISSEMSILT Abdelkader Benmessaoud quitte la wilaya avec les honneurs, promotion amplement méritée

ABED MEGHIT

Abdelkader Benmessaoud, l'ex-wali de Tissemsilt vient d'être promu dans les fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat, à la faveur du remaniement gouvernemental opéré, le 4 avril 2018, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette nomination amplement méritée n'est pas une surprise pour les habitants de la wilaya de Tissemsilt, et pour tous ceux qui connaissent la stature, l'engagement et les compétences du personnage si affable et modeste par ailleurs. Il faut ajouter que M. Abdelkader Benmessaoud est aussi connu pour être un passionné du Tourisme et du développement durable.

Ainsi, une année et demie s'est écoulée depuis sa nomination à la tête de la wilaya de Tissemsilt, et les importantes réalisations durant son court séjour (2016/2018) soit 18 mois révèlent toujours l'ombre de ce serviteur de l'État hors-pair aux yeux de la grande majorité des citoyens. Nommé à la tête de la wilaya de Tissemsilt en octobre 2016, M. Abdelkader Benmessaoud avait trouvé une situation peu reluisante, notamment des projets de développement où pas moins de 100 projets étaient en souffrance. Par ailleurs tous les projets ont été relancés. La bonne foi de M. Abdelkader Benmessaoud, désormais ex wali de Tissemsilt, est très claire pour poursuivre les efforts de développement de la région selon les priorités et de donner la chance à tout un chacun pour apporter sa contribution au service de la wilaya.

Ainsi, depuis son arrivée, il a mis fin au calvaire que vivaient plusieurs familles en leur attribuant des logements décents dans plusieurs localités de la wilaya, il a pris en charge aussi les préoccupations des citoyens pour leur offrir un meilleur cadre de vie, l'amélioration de l'alimentation en eau potable qui se pose au niveau de certaines localités, en prenant en charge les problèmes d'assainissement, l'amélioration de la couverture sanitaire et la poursuite de l'effort de désenclavement. A travers ses sorties sur terrain, nous avons compris que sa préoccupation primordiale est de concrétiser les aspirations les plus pressantes de la population locale, laquelle fondait beaucoup d'espoirs sur lui.

L'ex wali a orienté également ses efforts vers le véritable investissement surtout au niveau des zones industrielles, néanmoins toute ces bonnes, foi et volonté de bien faire, manifestée par Abdelkader Benmessaoud restaient tributaire de la volonté des cadres et élus chargés de l'exécution dont beaucoup d'entre eux sont animés de bonne volonté. Sans oublier le secteur de la jeunesse et des sports où il s'est investi sans pour autant délaissé les missions assignées au titre de chef de l'exécutif. Des actions menées de pair et avec des résultats indéniablement positifs. En l'espace de 18 mois, la capitale de l'Ouarsenis s'est effectivement métamorphosée, l'ampleur des défis et des contraintes auxquels il a dû faire face ne l'avaient guère démotivé à s'atteler également à d'autres challenges comme l'environnement et la nécessité de sa préservation. Divers projets ont été lancés dans tous les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme dont hôtellerie/restauration, tourisme thermal, tourisme de montagne, tourisme thérapeutique, tourisme culturel et le tourisme historique et religieux.

ALGER

Hausse des recettes du Jardin d'Essai du Hamma estimée à plus de 168 millions DA en 2017

Les recettes du Jardin d'Essai du Hamma ont augmenté en 2017 à plus de 168 millions DA contre 124 millions DA en 2016, sachant que le nombre des visiteurs avoisinait, l'année passée, les 1.9 million, a-t-on appris des services de la wilaya d'Alger.

Le Jardin d'Essai du Hamma a révisé, l'année passée, des recettes, estimées à plus de 168 millions DA, sous forme de droit d'accès des visiteurs dont le nombre a avoisiné les 1.9 million de visiteurs, contre des recettes atteignant 124 millions DA en 2016 et 93 millions DA en 2015.

Les chiffres fournis par les services de la wilaya d'Alger sur le jardin font état d'une augmentation des recettes de plus de 76 millions DA en l'espace de 3 années, soit une hausse de 83%.

L'entreprise chargée de la gestion du jardin d'essai est devenue un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), en vertu de l'arrêté interministériel du 5 janvier 2017, ayant modifié son statut en entreprise publique de wilaya, relevant toujours de la tutelle de la wilaya d'Alger.

Outre la modification de lois régissant un nombre d'entreprises publiques de wilaya dont le jardin d'essai, la wilaya d'Alger avait procédé à la fusion de huit EPIC en 4 entreprises en 2016, et ce pour une meilleure gestion et rationalisation des dépenses de ces entreprises.

Grâce aux recettes réalisées, le jardin d'essai a atteint les objectifs escomptés, d'autant qu'il est devenu un EPIC, en attendant son classement mondial en tant que l'un des plus grands jardins botaniques au monde.

Les rapports d'instances et de différents médias internationaux intéressés par le domaine des jardins botaniques avaient relevé le nombre important des visiteurs du Jardin d'Essai en 2017, avoisinant les 1.9 million de visiteurs, par rapport à d'autres plus grands jardins classés mondialement, recensant 2 millions de visiteurs durant la même année, a indiqué à l'APS le directeur du Jardin M. Abdelkrim Boulahia.

M. Boulahia a indiqué que selon ces rapports, le Q-Park de Londres, l'un des plus grands parcs au monde avec une superficie de plus de 100 hectares, a accueilli environ 2 millions de visiteurs en 2017, précisant que le nombre des visiteurs de parcs constituait un



critère important dans leur classement, un critère auquel le jardin d'essai répond à présent.

Conférence internationale, première du genre, sur les trésors du jardin du Hamma visant à le classer comme «jardin botanique du monde»

La wilaya d'Alger organisera dimanche une conférence internationale sur le jardin d'Essai (Hamma), en présence de 150 participants, dont des spécialistes et des experts dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, notamment des membres de la Conservation internationale des jardins botaniques (BGCI) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

L'organisation de cette conférence intervient dans le cadre des démarches des services de la wilaya d'Alger pour faire connaître cet espace naturel vital, en prévision de son classement comme «jardin botanique du monde».

Les travaux de cette conférence qui sera organisée à l'hôtel Sofitel à Alger, seront marqués par la présentation de plusieurs exposés sur le thème «le rôle du jardin d'Essai du Hamma et des jardins botaniques du monde dans la préservation des espèces végétales et animales dans leur environnement».

Abdelkrim Boulahia, directeur du

jardin du Hamma a affirmé que des experts de renommée mondiale dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, originaires du Royaume Unis, de France, d'Italie et d'Espagne ont été conviés à cette conférence et animés, des ateliers techniques.

Des travaux d'inventaire et de recensement des espèces botaniques du jardin seront entrepris durant ces ateliers appelés, également, à constituer un dossier de classement du jardin pour le soumettre à la BGCI, a indiqué M. Boulahia.

Selon les services de la wilaya d'Alger, l'Algérie n'a pas adhéré à la Conservation internationale des jardins botaniques et n'a pas été classée par cette dernière.

«Quel que soit le classement obtenu par le jardin, cela constituera une motivation supplémentaire pour le conseil scientifique (mis en place par le wali d'Alger il y a cinq mois) ainsi que pour le staff technique du jardin en vue de redoubler leurs efforts et d'améliorer ce classement», a estimé M. Boulahia. Des travaux d'inventaire et de recensement des espèces botaniques du jardin seront réalisés lors de ces ateliers (qui s'étaleront sur 3 jours), appelés également, à constituer un dossier de classement du jardin pour le soumettre à la BGCI.

SAISON ESTIVALE 2018 À EL-TARF Lancement d'un vaste programme d'entretien et de maintenance des différents axes routiers

Un vaste programme d'entretien, de maintenance et de nettoyage des axes routiers est en cours d'exécution à travers les différentes localités de la wilaya d'El Tarf, en prévision de la saison estivale 2018, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur local des travaux publics (DTP).

Selon M. Kamouche Abderezak, outre la poursuite des travaux de maintenance de la signalisation horizontale sur près de 371 km de routes nationales et des principaux chemins de wilaya, 116 sur 2470 plaques verticales programmées destinées à faciliter le transit des estivants ont été installées.

En matière d'éclairage public, 72 km de routes entre routes nationales, éviements dont ceux de

Boutheldja, Chebaita Mokhtar et Ain Assel, depuis les limites ouest de la wilaya, vers Annaba jusqu'à l'entrée de la ville d'El Kala seront renforcés pour assurer la quiétude et la sécurité aux touristes et voyageurs de tout-bord, a-t-on encore noté.

Aussi, les travaux sont en cours pour l'achèvement du dédoublement de la RN 44, sur 10 km entre Boutheldja et El Tarf et sur 1,5 km entre Bougous et l'entrée ouest de Ain Assel, a-t-on également précisé.

En plus de l'installation de 2 km de barrières en béton dans différents endroits névralgiques, une série d'opérations a été engagée dans le cadre d'un programme périodique d'entretien courant des bordures et accotements des

routes sur une distance de 691 km, a indiqué le DTP détaillant que le chantier vise à débarrasser les routes des déchets et autres sources de pollution de l'environnement ou facteurs de déclenchement d'incendie de forêts.

La même source précise aussi que deux baladeuses ont été acquises pour le nettoyage des trottoirs à l'entrée des villes sur 91 km.

Plusieurs sens giratoires ont été réalisés à travers entre autres Sidi M'Barek (El Chatt), Bougous et Drea dans la perspective de faciliter les déplacements des usagers, a-t-on ajouté en insistant sur l'importante opération de réhabilitation ciblant 178 ralentisseurs dont nombreux ont été conçus sans respect des normes requises.

La même source a indiqué que dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2018, un programme de volontariat pour le nettoyage des plages autorisées à la baignade, a été lancé le mois dernier avec la participation des directions de wilaya dont celles de l'environnement, de la jeunesse et des sports, du tourisme et de l'artisanat et la contribution du mouvement associatif et des offices de touristes.

Le nombre de plages autorisées à la baignade est 15, soit les mêmes plages que celles de la saison précédente, a fait savoir le directeur qui a rappelé que l'ouverture officielle de la saison estivale 2018 est prévue à partir du 1er juin prochain.

APS

SOLIDARITÉ NATIONALE

Révision du cahier des charges relatif aux garderies en vue d'améliorer leurs performances

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia a fait état, samedi, à Alger, d'un projet de révision du décret exécutif fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements et des centres d'accueil de la petite enfance en ce qui concerne le cahier de charges en vue d'améliorer la performance de ces structures.

Présidant l'ouverture d'une journée d'information à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, Mme. Eddalia a précisé que le décret exécutif fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements et des centres d'accueil de la petite enfance sera réexaminé pour «voir le cahier de charges et déterminer le profil des personnes qualifiées à ouvrir ces établissements en vue d'en améliorer la performance».

Affirmant que les garderies et les jardins d'enfants «sont soumis à des contrôles périodiques et inopinés pour s'assurer de leur conformité au cahier de charges et s'enquérir des conditions de leur fonctionnement», la ministre a indiqué que «les mesures nécessaires sont prises lorsque des dépassements sont constatés et qu'ils peuvent aller jusqu'à la fermeture».

A ce propos, la ministre a appelé les parents à signaler à la Direction de wilaya de l'Action sociale tout dépassement ou non respect des conditions de travail par les établissements d'accueil de la petite enfance.

Evocant les efforts consentis par le secteur en termes de prestations sanitaires et psychologiques au profit des catégories vulnérables, Mme Eddalia a fait état de l'existence de 269 cellules de proximité de solidarité à travers le territoire



national composées d'équipes pluridisciplinaires de 122 médecins, 240 psychologues, 248 sociologues et 220 assistants sociaux.

Ces cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social, interviennent même en zones isolées pour prendre en charge les préoccupations des citoyens en situation difficile ou nécessitant un accompagnement sanitaire, psychologique et sociale, a indiqué Mme Eddalia, ajoutant que le rôle du médecin au niveau de la cellule de proximité étant complémentaire à celui du médecin des services de santé.

Dans ce cadre, la première responsable du secteur a affirmé que l'Agence de développement social

contribue au renforcement des prestations de santé à travers plus de 158 cliniques de proximité, soulignant que l'Algérie a réalisé «un progrès notable en termes de suivi sanitaire et dans la majorité des indicateurs de santé à travers la politique nationale de santé (constructions de structures, formation des cadres médicaux et paramédicaux, généralisation des soins préventifs, vaccination, progrès de l'environnement, protection de la maternité et de l'enfance, santé scolaire et médecine du travail)».

Par ailleurs, la ministre a fait état «d'une baisse de 4% du taux de mortalité infantile de moins d'une année en 2016 par rapport à 2015».

TAMANRASSET

Le rôle spirituel de la zaouïa dans la préservation de la cohésion socioculturelle et religieuse souligné dans un colloque

Le rôle spirituel de la zaouïa pour la préservation de la cohésion socioculturelle et religieuse a été souligné samedi lors d'un colloque sur le thème «La préservation des constantes nationales à l'ère des mutations régionales et internationales» tenu au centre universitaire Hadj Moussa Agh Akhamoukh de Tamanrasset dans le cadre de la célébration du Maousssem Cheikh Moulay Cherif Reggani.

La manifestation a pour objectif de «mettre en exergue le rôle spirituel assumé par la zaouïa pour la préservation de la cohésion religieuse, éducative et socioculturelle et, également, la protection de l'identité et les constantes nationales, notamment à l'ère des mutations régionales et internationales que connaît la région», a indiqué le cheikh de la zaouïa Moulay Cherif Reggani, à l'ouverture du colloque initié par sa zaouïa avec le concours du Laboratoire



des sciences et de l'environnement du centre universitaire de la wilaya.

Plusieurs thèmes inhérents au «rôle des établissements dans la préservation de l'identité et la mémoire nationales», à «l'impact de la juste éducation spirituelle de l'individu», à la «définition des notions liées aux constantes de la sécurité intellectuelle», ainsi que d'autres sujets se référant au thème, seront abordés lors du colloque programmé pour deux jours qui se déroule avec la participation de Chouykh,

de chercheurs et d'universitaires issus de différentes institutions nationales, ainsi que de Tunisie et du Mali, a indiqué le cheikh de la zaouïa Moulay Cherif Reggani.

Dans son intervention, Nouredine Kentaoui, du centre universitaire de Tamanrasset, a mis l'accent sur l'importance de l'éducation spirituelle dans la formation de l'homme, appelant à impliquer les différents acteurs des universités, centres de recherche, zaouïas et des écoles dans la propagation de l'éduca-

tion spirituelle, avant de suggérer l'intégration de ce volet en tant que module dans le programme pédagogique pour atteindre les objectifs escomptés.

L'universitaire de Tlemcen, Nasreddine Djedir, a appelé, pour sa part, à accorder la place qui sied au soufisme dans le cadre des efforts de la formation de l'homme et de la diffusion de l'éducation spirituelle.

De son côté, Abou Bakr Omar Tounkara, de l'université-Sahel de Bamako (Mali), a suggéré l'organisation de pareilles rencontres dans les pays voisins, tout en saluant, à l'occasion, les efforts déployés par l'Algérie pour la stabilité et l'unité des pays limitrophes.

Le colloque, dont les travaux seront sanctionnés par l'adoption de recommandations, prévoit également l'animation des cours et prêches religieux au siège de la zaouïa Moulay Cherif Reggani à Tamanrasset.

AÏN DEFLA

Tenue à partir de demain de la 14^e édition du Colloque sur le rite malékite

La 14^e édition du colloque international sur le rite malékite sera organisée du 10 au 12 avril en cours à Aïn Defla sous le thème la finalité du rite malékite, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Outre des universitaires algériens, d'éminents théologiens, personnalités et invités de 13 pays musulmans prendront part à cette manifestation scientifique et culturelle organisée conjointement par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on précisé. Des cheuoukh de zaouïa ainsi que des représentants des directions des Affaires religieuses des 48 wilayas du pays (directeurs, inspecteurs et présidents des conseils scientifiques) prendront également part à ce colloque, a-t-on ajouté. En vue de parachever les préparatifs inhérents à cet important rendez-vous, une réunion s'est tenue récemment au siège de la wilaya sous la présidence du wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz.

Le chef de l'exécutif local a assuré, à cette occasion, que tous les moyens humains et matériels susceptibles d'assurer le bon déroulement du colloque étaient mobilisés, observant que la réussite de la rencontre ne pourra qu'être à l'honneur de l'Algérie de façon générale et de la wilaya d'Aïn Defla de façon particulière.

Pour le président du comité scientifique du colloque, Mohand Idir Mechenane, l'un des axes les plus importants sur lesquels porteront les travaux de cette rencontre consiste à mettre en évidence le fait que les règles afférentes au rite malékite prennent en ligne de compte les changements constatés au sein des sociétés musulmanes.

La contribution des oulémas algériens à travers les âges à la consolidation du rite malékite et à la mise en exergue de sa portée sociale figure également au menu de ce colloque, a souligné M. Mechenane qui assure également la fonction de conseiller du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. Pour le directeur des Affaires religieuses et des wakfs de Aïn Defla, Djilali Fkir, le colloque s'emploiera à certifier que le rite malékite répond aux défis de la vie quotidienne des sociétés musulmanes en perpétuelle mutation. La présence de tous les imams de la wilaya à cette manifestation religieuse, a souligné M. Fkir, «est d'autant plus indispensable que le colloque traite d'un volet extrêmement important susceptible de leur faciliter l'accomplissement de leur mission consistant à éclairer et à éduquer la société.» Le rite de Malik Ibn Anas (710-795), l'imam de Médine, l'une des deux Villes saintes de l'islam, est adopté par de larges pans des populations musulmanes des pays du Maghreb et du Nord de l'Afrique depuis des siècles, grâce à son objectivité et ses références reconnues et attestées. D'aucuns s'accordent à dire que l'Ecole malékite a œuvré à la lutte contre la prolifération des sectes et les nouvelles tendances issues d'interprétations fallacieuses et hasardeuses des préceptes du Saint Coran.

TLEMCCEN

La conservation des forêts et le Parc national organisent une épreuve de plogging

Une épreuve de plogging, un sport consistant à faire son jogging tout en ramassant les déchets, a été organisée samedi à la forêt domaniale des Petits Perdreux de Tlemcen, par la conservation des forêts et le Parc National de Tlemcen. Initialement programmée pour la journée mondiale de l'arbre (21 mars), cette activité de sensibilisation a été reportée, en raison de chutes de neiges, a indiqué le directeur de la conservation des forêts, Sidi Mohamed Saïd Kazi Tani, à l'APS.

Cette manifestation a vu la participation, aux côtés de citoyens, de représentants de plusieurs institutions et directions de wilaya. Le Plogging est une nouvelle tendance, venue de Suède. Elle consiste à courir à petites foulées, ou marcher, tout en ramassant les déchets rencontrés sur son chemin, a expliqué le conservateur des forêts.

Il s'agit là d'une manière d'entretenir son corps, tout en aidant, également, à entretenir l'espace forestier où de nombreux citoyens, de tous âges et des deux sexes, effectuent, régulièrement, leur jogging, a-t-il précisé.

Pour mener à bien cette opération, préparée depuis un mois pour clôturer les actions d'entretien des forêts, lancées début mars dernier à Remchi, Ouled Mimoune, Sebdo, Sidi Djillali, Maghnia et Ghazaouet, les organisateurs ont mis à la disposition des volontaires tous les moyens nécessaires (camions, tracteurs, sachets, notamment). La direction des transports a affecté un bus pour le transport des citoyens. Les déchets récupérés sont transférés directement vers la décharge de Saf Saf, a-t-on encore ajouté.

AFGHANISTAN:

Frappes aériennes visant plusieurs centres de production d'héroïne

Onze centres de production de stupéfiants ont été détruits en trois jours par des appareils de l'OTAN et de l'armée de l'Air afghane dans les provinces occidentales de Farah et de Nimroz, a annoncé dimanche la coalition menée par les Etats-Unis dans le cadre d'une campagne contre les talibans et leurs sources d'approvisionnement.

«Des frappes aériennes de précision, menées par des F-16, A-10 et MQ-9, sont les premières menées dans l'ouest de l'Afghanistan en appui à la campagne anti-financement, qui a pour but de saper le principal moyen pour les talibans de financer leurs activités de production de stupéfiants», a-t-elle indiqué dans un communiqué, ajoutant que ces frappes ont été menées de mardi à jeudi.

«Les talibans n'auront aucun endroit sûr où se réfugier.

Nous continuerons d'exploiter leurs réseaux et de réduire à néant leur capacité à développer un trafic de stupéfiants», a assuré le général James Hecker, cité dans le communiqué.

«Ils sont devenus une organisation criminelle tirant bénéfice de la vente de drogue et utilisant cet argent pour mener des opérations qui mutilent et tuent des Afghans. En coupant un soutien économique essentiel aux talibans, nous



réduisons également leur capacité à continuer de mener des activités terroristes», a-t-il poursuivi.

Cette campagne contre les sources de financement des talibans, qui a débuté en novembre 2017, s'est poursuivie sans interruption pendant l'hiver, affectant une production de stupéfiants qui

rapporte aux talibans des revenus estimés à 200 millions de dollars, selon le communiqué.

En 2017, environ 9.000 tonnes d'opium ont été produites en Afghanistan, pays notoirement connu pour sa culture du pavot, dont on tire l'opium et ses dérivés, la morphine et l'héroïne.

ÉTATS-UNIS

Un mort dans un incendie dans la Trump Tower à New York

Une personne a péri dans un incendie qui s'est déclaré samedi au 50e étage de la Trump Tower à New York, ont annoncé les pompiers.

La victime, un homme qui habitait dans la tour, est décédée à l'hôpital, ont précisé les mêmes sources. L'incendie qui a dégagé de la fumée noire au-dessus de Manhattan a été rapidement circonscrit. Plusieurs pompiers ont été légèrement blessés pendant l'intervention.

Selon les médias locaux, le président Donald Trump, qui dispose toujours d'une penthouse dans la Trump Tower, son principal pied-à-terre new-yorkais et sa résidence principale avant son élection à la Maison Blanche, était à Washington

samedi. Il a évoqué sur Twitter un «incendie limité» grâce à un «bâtiment bien construit» et a remercié les pompiers pour leur «travail formidable».

En janvier, trois personnes avaient déjà été blessées par un incendie au sommet de la Trump Tower.

Le Trump Tower abrite le siège de la «Trump Organization», le conglomérat familial du président Donald Trump. La Trump Organization est une grande compagnie américaine, détenue par le président Trump et sa famille, qui agit dans différents domaines aux Etats-Unis et à l'international, notamment le développement immobilier, l'hôtellerie, le tourisme, les tours résidentielles et terrains de golfs.

Etats-Unis : Deux morts dans le crash d'un hélicoptère de l'armée US dans le Kentucky

Deux soldats ont péri dans le crash d'un hélicoptère militaire américain dans une zone d'entraînement à Fort Campbell, dans le Kentucky (centre des Etats-Unis), a indiqué samedi l'armée.

L'accident, survenu vers 20 heures locales vendredi, impliquait deux soldats de la 101ème Brigade d'aviation de combat, précise un communiqué de leur unité.

L'équipage effectuait un entraînement de routine quand l'accident a survécu. Il n'y avait pas d'autres victimes, ajoute la même source, notant qu'une enquête est ouverte pour déterminer la cause de l'accident. «C'est un jour de tristesse pour Fort Campbell et le 101ème Division aéroportée», a



déclaré le général Todd Royar, commandant par intérim de la 101ème Division aéroportée et Fort Campbell. L'accident est le dernier d'une série de crashes d'aéronefs

militaires US qui ont eu lieu ces derniers jours et ont fait sept morts. Quatre Marines ont été tués dans le crash d'un hélicoptère CH-53E Super Stallion durant une mission de formation de routine, mardi soir près d'El Centro, en Californie. Mercredi, un pilote est mort lorsque son F-16 Fighting Falcon s'est écrasé à Nellis Air Force Base, près de Las Vegas, dans le Nevada, durant un vol d'entraînement de démonstration aérienne de routine. Jeudi, le Pentagone a annoncé qu'un exercice militaire des Etats-Unis a été annulé dans la région de Djibouti après deux incidents ayant affecté cette semaine des avions américains.

GHANA:

6 morts dans l'effondrement d'une mine d'or

Six mineurs ont été tués et deux blessés samedi par l'effondrement du toit d'un tunnel d'une mine d'or dans le sud du Ghana, a annoncé hier la société exploitante.

«Je confirme que six personnes sont mortes.

Deux autres ont été soignées dans une clinique (...) après la tragédie survenue samedi», a déclaré Agbeko Azumah, un porte-parole de cette société américaine.

L'accident s'est produit dans la région de Brong Ahafo, située à environ 430 km de la capitale du Ghana, a-t-il précisé.

«Tous les autres employés travaillant dans cette zone ont été évacués en toute sécurité et le lieu de l'accident a été sécurisé», selon la même source.

En juillet 2017, au moins 22 personnes ont été tuées dans l'effondrement d'une mine d'or illégale dans l'ouest du pays.

En 2010, au moins 45 personnes ont été tuées dans l'effondrement d'une mine illégale après des pluies diluviennes.

Le Ghana est le deuxième plus grand producteur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud.

RUSSIE:

5 morts dans une collision entre un minibus et un train en Crimée

Au moins cinq personnes ont été tuées et quatre autres blessées dimanche après la collision entre un minibus et un train à un passage à niveau dans le nord de la péninsule de Crimée, a indiqué la porte-parole de l'antenne criméenne du ministère russe de l'Intérieur.

Le bus assurant la liaison entre Sébastopol (sud-ouest) et Armiansk (nord) est entré en collision avec un train en provenance de Kerch (est) qui se rendait également à Armiansk, a précisé Olga Kondrachova.

Onze personnes se trouvaient dans le minibus lors du drame survenu dans les faubourgs d'Armiansk.

La Crimée a rejoint la Russie en mars 2014 à l'issue d'un référendum local.

SUISSE :

15 blessés par l'explosion accidentelle d'une cartouche de gaz

Quinze personnes ont été blessées samedi dans un restaurant de Genève par l'explosion de la cartouche de gaz d'un chalumeau utilisé pour les crèmes brûlées, ont indiqué des services de secours.

Au total, quinze personnes ont été blessées, et huit d'entre elles ont été emmenées à l'hôpital pour des contrôles approfondis, a détaillé le capitaine Frédéric Jaques, du Service d'incendie et de secours (SIS).

Deux cuisiniers souffrent de brûlures légères, a-t-il précisé. La violence de la déflagration a fait exploser les vitres du restaurant. Le personnel de salle et les clients attablés en terrasse souffrent de coupures. «Ce n'est pas la première fois que ce genre de bonbonne explose», a commenté le capitaine Jaques. «Les dégâts sont à chaque fois très impressionnants».

ÉTATS-UNIS:

3 morts dans une fusillade sur un bus de divertissement privé dans l'Illinois

Trois personnes ont été tuées par balles samedi dans un bus de divertissement privé à Rockford, dans l'Etat de l'Illinois, dans le centre-nord des Etats-Unis, a annoncé la police.

Le chauffeur du bus «Distinguished Gentleman» a appelé la police peu avant 03h30 locales samedi.

Il a quitté le lieu de tournage et garé le bus dans l'aire d'une station-service en attendant l'arrivée de la police, a déclaré le chef de police de Rockford, Dan O'Shea.

Le suspect, qui n'a pas encore été capturé, a tiré sur les autres occupants du bus, selon un média local, le Rockford Register Star, notant que les victimes n'ont pas été identifiées immédiatement.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ RASSURE : «La prise en charge de la population du Sud connaîtra une amélioration palpable dans les prochains mois »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a assuré samedi à Biskra que la prise en charge de la population des wilayas du Sud connaîtra «une amélioration palpable dans les prochains mois grâce aux nouvelles structures en cours de réalisation dont les travaux affichent des taux avancés».

Dans une conférence de presse animée en marge du lancement dans cette wilaya des festivités de célébration de la journée mondiale de la santé, le ministre a fait état d'un programme de développement des établissements hospitaliers du Sud du pays incluant l'ouverture de deux facultés des sciences médicales à Bechar et Laghouat et la réalisation de trois centres anti-cancers (CAC) à Adrar, Bechar et El Oued.

Les travaux de réalisation de ces trois CAC sont à 95 % terminés et les équipements nécessaires ont été fournis et sont au stade des essais, a-t-il précisé.

Concernant la lutte contre la rougeole, M. Hasbellaoui a assuré que la situation «a été maîtrisée» et 500.000 personnes ont été vaccinées dans les wilayas touchées dont EL Oued, Ouargla et Biskra et l'opération de vaccination y



est encore poursuivie.

La propagation de cette maladie a été favorisée par l'abstinence pour ce vaccin, a considéré le ministre en relevant que les cas de rougeole existent dans tous les pays du monde.

De son côté, le ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables,

Mme Fatima Zahra Zerouati qui accompagnait le ministre de la Santé, a affirmé que l'on ne pouvait pas parler de santé sans l'amélioration du cadre de vie ajoutant que son département déployait dans ce sens de multiples efforts incluant l'extension des espaces verts et la prise en

charge des déchets hospitaliers.

Le ministre de la Santé a présidé en compagnie de la ministre de l'Environnement l'ouverture des activités célébrant la journée mondiale de la santé au centre de recherche scientifique et technique en zones arides.

«La couverture sanitaire globale, élément fondamental du développement durable»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé samedi à Biskra que la couverture sanitaire globale constitue «un élément fondamental du développement durable».

Président au centre de recherche scientifique et technique en zones arides l'ouverture des festivités célébrant la journée mondiale de la santé, le ministre a considéré que «la couverture sanitaire est un facteur essentiel pour toute démarche visant à réduire les inégalités sociales», insistant sur l'engagement des pouvoirs publics à «assurer la prospérité pour tous les citoyens». M. Hasbellaoui a également indiqué que «l'Algérie a consacré le droit à la santé comme un des droits de

l'Homme parallèlement à son engagement en faveur de la protection de la famille et des citoyens à garantir des conditions de vie meilleures pour les catégories précaires». Le ministre de la Santé a souligné, à cet effet, que «l'accès aux soins augmente la productivité, contribue efficacement au développement socioéconomique et assure le droit à la scolarisation et la protection contre les risques financiers de non-paiement des prestations sanitaires».

Evoquant les efforts de développement de la couverture sanitaire dans le cadre de la politique publique socioéconomique, M. Hasbellaoui a estimé que cela a permis d'augmenter l'espérance de vie de 50 ans en 1962 à 78 ans en 2017 qui est, a-t-il

relevé, «le fruit de la gratuité et l'équité du service sanitaire public» en Algérie où «le taux de couverture sanitaire estimé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) atteint 76 %».

La célébration de la journée mondiale de la santé est une opportunité pour la valorisation des efforts visant à promouvoir la santé et pour réaffirmer la gratuité des soins sanitaires.

La cérémonie d'ouverture des festivités de la journée mondiale de la santé s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Fatima Zahra Zerouati, du directeur général des services de la santé militaire, du coordinateur résident de l'ONU et du représentant de l'OMS.

MALADIES SYSTÉMIQUES: L'importance de la prévention, de l'éducation sanitaire et du bon suivi médical soulignée

Le chef du service de médecine interne à l'Etablissement Hospitalo-universitaire (EHU) de Sétif, le Pr. Rachid Malek a mis l'accent, samedi à Alger, sur la nécessité de renforcer la prévention et l'éducation sanitaire et de garantir un bon suivi médical aux patients présentant des maladies systémiques.

Intervenant lors de la troisième et dernière journée du 24e congrès national de médecine interne et du 22e congrès maghrébin de médecine interne (du 5 au 7 avril), le Pr. Malek a précisé qu'une prise en charge des maladies systémiques (maladies touchant tous les éléments d'un même système ou tissu) est primordiale car ces maladies «peuvent être graves notamment lorsqu'elles touchent des organes comme le cœur, le cerveau, les reins et le sang».

La prise en charge de ces maladies au niveau des services de la médecine interne, «doit intervenir en urgence et au début» afin d'éviter «les graves complications», a expliqué le Pr. Malek, affirmant que les femmes sont plus touchées que les hommes notamment après l'âge de 40 ans.

Soulignant que la prise en charge exige des services techniques développés, des équipements de radiologie et des analyses propres aux maladies systémiques ainsi que des services de réanimation, il a fait savoir que les médicaments destinés à ces pathologies sont disponibles sur le marché national et à des prix raisonnables. Par ailleurs, le Pr. Malek a indiqué que la spécialité de la médecine interne, qui compte en Algérie plus de 4000 praticiens (secteurs public et privé), couvrant les quatre coins du pays, ajoutant que cette spécialité «est à la croisée de toutes les spécialités médicales» étant donné qu'elle touche à tous les maladies sans exception.

Evoquant la formation continue, le Pr. Malek a indiqué que la société et l'association nationales de médecine interne prennent en charge ce volet à travers l'organisation de trois congrès chaque année à l'est, au centre et à l'ouest du pays, regroupant chacun quelque 1000 participants de cette spécialité et de médecine générale.

Les travaux du 24e congrès national de médecine interne ont traité durant la première journée de l'obésité, devenue un danger pour la santé publique ces dernières années notamment en raison des changements du régime alimentaire. La deuxième journée a été consacrée à la transition enfant-adulte au cours des maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires et ceux du système digestif.

ORAN:

Près de 6.000 visiteurs au 21^e Salon du mobilier hospitalier

Près de 6.000 visiteurs, entre praticiens, étudiants et opérateurs de l'industrie sanitaire, ont été enregistrés à la 21^{ème} édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem) qui a pris fin samedi à Oran au terme de quatre journées d'activités.

«Cette affluence est à la mesure de la vocation de cette édition du Simem dédiée à la mise en valeur de l'industrie nationale dans le domaine de la santé», a indiqué à l'APS Amina Krimche, directrice de l'agence organisatrice de l'événement tenu au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» (CCO).

Initiée sous le slogan : «Pour une modernisation continue du secteur de la santé», la rencontre a réuni 370 firmes issues de 27 pays, dont l'Algérie qui a pris part avec le plus grand nombre de sociétés (86) venues faire valoir la production nationale dans différents segments de la santé, a-t-elle précisé.

L'engouement des professionnels ayant visité les stands a été orienté vers divers produits de fabrication locale, notamment les articles à usage unique (consommables), les réactifs de laboratoires, les instruments d'hygiène, les fauteuils roulants, les divans



de consultation et autres équipements. Les acteurs de la santé et les étudiants ont également été conviés à des ateliers mettant en exergue l'intérêt des nouvelles technologies comme l'utilisation du laser dans le traitement du tissu dentaire.

La rencontre a aussi vu la participation de la Société algérienne de médecine générale (SAMG) représentée par Dr Amine Mekhatia qui s'est félicité de cette édition dans la mesure où elle a permis aux praticiens de s'enquérir de l'agenda élaboré par son organisation dans le cadre de la formation continue.

Plusieurs institutions publiques étaient représentées lors de ce rendez-vous spécialisé, à l'instar des Directions de la Santé et de la Population (DSP) des wilayas d'Oran, de Chlef et Tiaret, ainsi que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Le Salon avait été inauguré mercredi dernier en présence du DSP d'Oran, Abdennacer Bouda, qui avait vivement encouragé les fabricants nationaux à participer aux avis d'appels d'offres pour l'équipement des hôpitaux publics en cours de réalisation dans la wilaya.

Cette manifestation économique est organisée chaque année au mois d'avril, par l'agence de communication événementielle «Krizalid'Or» basée à Oran, avec le soutien du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

L'IMPORTANCE DU JUSTE POIDS PENDANT LA PREMIÈRE GROSSESSE

La prise de poids pendant la première grossesse a un impact sur les suivantes. Une femme en insuffisance pondérale ou en surpoids lors de sa première conception sera sujette à un risque de complications accru pour les naissances suivantes.

Attention à votre poids pendant la première grossesse car il a une influence sur les naissances suivantes ! C'est ce que révèle une recherche de l'Université Saint Louis (Saint-Louis, Missouri, États-Unis). Alors que le juste poids est recommandé par tous les médecins et dès la première grossesse, la majorité des femmes ne savent pas vraiment ce qu'est la prise de poids adaptée pour elles. Et pourtant, elle a des effets sur l'avenir.

Même si le premier accouchement se déroule sans encombre et que l'enfant est en bonne santé, une femme qui est en sous poids ou surpoids lors de sa première grossesse voit le risque de complications augmenter lors de la grossesse suivante.

Risques pour la mère et l'enfant

La prise de poids doit être adaptée à l'indice de masse corporelle (IMC) de départ de la femme. Lorsqu'elle est insuffisante ou excessive, elle entraîne, pour la prochaine grossesse, des risques de complications accrues pour la mère comme l'enfant. Ces risques ne disparaissent pas, même si le poids est normal au cours de cette autre grossesse. Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les dossiers des registres des naissances de 121 092 femmes. Cela leur a permis de confirmer l'accroissement des risques. Par rapport aux femmes ayant un



poids de santé, les femmes avec un poids trop faible ont 20% de risque en plus de naissance prématurée et 40% d'avoir un bébé de petite taille pour l'âge gestationnel au cours de la deuxième grossesse.

Pour les femmes en surcharge pondérale, le risque est accru de 54% d'avoir un bébé de grande taille pour l'âge gestationnel, 156% de pré-éclampsie, 85% d'accouchement par césarienne et 37% de décès

néonatal dans les 28 premiers jours de vie. La conclusion des chercheurs est sans appel : les femmes doivent apprendre à bien gérer leur poids, et cela dès le premier enfant.

GROSSESSE : EXISTE-T-IL UN REMÈDE CONTRE LES NAUSEES?

Les nausées durant la grossesse sont très désagréables, elles peuvent compliquer le quotidien d'une femme enceinte. Ya-t-il un moyen de les atténuer voire de les supprimer ? Avec plus de 7 femmes enceintes sur 10 touchées, c'est sans aucun doute le mal de grossesse le plus fréquent.

Certes, les nausées ne sont dangereuses ni pour le bébé ni pour sa maman, et elles disparaissent généralement au début du second trimestre. Mais en attendant, elles peuvent réellement gâcher le premier trimestre tant elles épuisent, physiquement et moralement. Par principe, on évite l'automédication et l'on en parle à son gynécologue ou sa sage-femme pour une éventuelle prescription d'anti-vomitif... « On prescrit généralement des médicaments anciens, dont on connaît bien la pratique. Il faut se méfier des médicaments nouveaux sur lesquels nous n'avons pas assez de recul, notamment en terme d'effets sur le fœtus », précise le Pr Jacques Lanas, professeur de gynécologie. Et d'ajouter que ces médicaments sont plus ou moins efficaces, les nausées de grossesse étant un mal assez compliqué à traiter, ayant aussi une composante psychologique. Pour autant, il existe des petits trucs pour les atténuer.

On commence par adopter ces quelques habitudes hygiéniques :

- Fractionner ses repas afin de ne jamais avoir l'estomac ni trop vide, ni trop plein.
- Prévoir quelques biscuits sur la table de nuit pour ne pas se lever à jeun.
- Au réveil, boire un verre d'eau à tempé-

rature ambiante avec un peu de jus de citron.

- Éviter les aliments gras, lourds à digérer, ainsi que tous ceux qui écoeurent. Idem pour les odeurs (tabac, parfum, odeurs de cuisine...).

- Privilégier les aliments à index glycémique bas (pâtes et riz semi-complets ou complets, par exemple).

- Dormir suffisamment : les nausées s'accroissent souvent en cas de fatigue.

On consulte si les vomissements sont importants, empêchent de s'alimenter correctement, font perdre du poids. Un bilan sanguin sera alors réalisé. L'hyperémèse gravidique (nausées aggravées) est rare (1 à 2 % des femmes enceintes) mais peut parfois nécessiter une hospitalisation.

Du côté des médecines douces

En homéopathie, il est toujours préférable de consulter un spécialiste pour une prescription individualisée. À défaut, prendre :

- Ipeca 3 CH (2 granules 3 fois par jour) en cas de nausées qui ne sont pas atténuées après vomissements.

- Ipeca 5 CH (2 granules 3 fois par jour) + Ignatia amara 5 CH (même posologie) en cas de nausées avec goûts qui changent.

- Labelia inflata 5 CH (2 granules 3 fois par jour) si les nausées s'accompagnent de toux.

- Arsenicum album 9 CH (2 granules 3 fois par jour) si, en plus des nausées, vous



êtes anxieuse, sujette aux diarrhées et vomissements.

En phytothérapie, le gingembre est reconnu par la Haute Autorité de Santé (HAS) comme efficace contre les nausées. « La femme enceinte peut le prendre sous forme de gélule, à raison de 2 g maximum par jour, mais aussi frais, confit ou en infusion », précise le Dr Fabienne Millet, docteur en pharmacie spécialisée en phytothérapie et aromathérapie.

En aromathérapie, la pharmacienne conseille l'inhalation sèche d'HE de citronnier : sur un mouchoir en papier, on ap-

plique 2 gouttes d'huile essentielle, puis on respire.

La HAS a aussi validé l'efficacité de l'acupuncture contre les nausées et, plus précisément, l'acupuncture du point 6MC (neiguan) situé au niveau de l'avant-bras, trois doigts au-dessus du poignet.

Les prises en charge psycho-corporelles peuvent être intéressantes, tant pour les nausées que pour les autres maux de grossesse. « C'est le cas notamment de l'hypnose, qui aide le corps à trouver ses propres ressources pour gérer ces maux », explique Nicolas Dutriaux, sage-femme.

**Enfants :
30 minutes
d'Ipad par
jour, pas plus !**



Une récente étude australienne vient de révéler que l'usage de l'ipad et des smartphones pendant l'enfance pouvait avoir des répercussions sur la santé à l'âge adulte. Elle préconise un usage de 30 minutes maximum par jour.

Votre enfant joue-t-il sur Ipad ? Attention : selon Stéphanie Cassidy, une ergonome australienne, les enfants et les adolescents qui passent plus de 30 minutes par jour devant l'écran de leur Ipad auraient plus de risques que les autres de développer des douleurs lombaires et cervicales chroniques à l'âge adulte.

Pour en arriver à cette conclusion, la professionnelle s'est associée à une étude menée par la Curtin University (Australie) sur 159 enfants parmi lesquels 30 avaient moins de 2 ans. Les chiffres font froid dans le dos : 70 % des petits volontaires avaient utilisé une tablette et/ou un smartphone, 60 % d'entre eux y avaient accès pendant la semaine et 10 % y passaient même plus d'une heure par jour. Par ailleurs, pour 40 % des parents interrogés, la tablette faisait office de "nounou" nouvelle génération.

"Les résultats de cette étude confirment que 30 minutes par jour est une durée maximum, afin d'éviter les troubles musculo-squelettiques (TMS) chroniques à l'âge adulte", affirme Stéphanie Cassidy. De plus, pendant que l'enfant est devant l'écran, il est important de surveiller sa posture : le dos doit rester bien droit (surtout pas creusé), le cou doit être détendu et le menton ne doit pas être penché sur la poitrine. Au besoin, proposez à votre enfant de soutenir son dos avec des coussins. Par ailleurs, s'il se plaint de douleurs au niveau de la nuque, des yeux ou du dos, il faut les prendre au sérieux, et consulter un professionnel au plus vite.

© iStockphoto.com

MÉDICAMENTS

5 RÈGLES POUR DIMINUER LES RISQUES D'EFFETS SECONDAIRES

Quelques mesures simples permettent d'éviter les effets secondaires liés au mauvais usage des médicaments. Et de réagir au bon moment en cas de problème.

Suivre la prescription

Cela paraît évident mais...une ordonnance est vraiment à suivre scrupuleusement. Cela signifie que vous devez prendre les médicaments prescrits aux quantités et aux moments de la journée indiqués par le médecin. Lorsque vous avez plusieurs médicaments à prendre par jour, n'hésitez pas à utiliser un pilulier pour éviter les oublis et les doubles prises. Si le médicament ne vous soulage pas, n'augmentez pas les doses de votre propre chef. À l'inverse, si vous pensez qu'un médicament déclenche un effet secondaire, ne l'arrêtez pas sans l'avis du médecin ou du pharmacien.

Lire la notice

Lorsque vous prenez un médicament pour la première fois, n'hésitez pas à lire la notice. C'est plus qu'un simple mode d'emploi, elle indique quels sont les risques éventuels les plus fréquents comme les plus rares et explique que faire lorsqu'ils surviennent. Enfin, la notice permet de savoir pour quel le médicament est contre indiqué. En cas de doute, joignez votre médecin.

Ouvrir un dossier pharmaceutique

Le dossier pharmaceutique (DP) va recenser tous les médicaments qui vous ont été délivrés au cours des quatre derniers mois, qu'ils soient prescrits par votre médecin ou conseillés par votre pharmacien. Un DP s'ouvre dans n'importe quelle pharmacie, il suffit d'en faire la demande. Ensuite tout pharmacien pourra le consulter et ainsi connaître vos traitements lorsque vous vous présenterez chez lui.



Surveiller l'automédication

Ne prenez pas un médicament qui a été prescrit à quelqu'un d'autre, même si vous avez les mêmes signes cliniques. Et lorsque vous achetez un médicament vendu sans ordonnance, restez vigilants. Ces médicaments peuvent contenir un principe actif déjà présent dans vos traitements, vous risquez alors un surdosage.

Ils peuvent également interagir avec vos autres médicaments. Si vous avez ouvert un dossier pharmaceutique, le pharmacien pourra contrôler ces éventualités.

Éviter le jus de pamplemousse en excès

Boisson pleine de bienfaits, le jus de pamplemousse peut augmenter la fréquence et la gravité des effets indésirables de certains médicaments. Les médicaments concernés restent en nombre limité mais il s'agit de produits assez courants comme certaines statines, des anti-arythmiques, des antidépresseurs... En pratique, il suffit de boire deux verres de jus de pamplemousse pendant deux jours pour observer une interaction significative.

SOUFFLER DANS UN BALLON POUR EN FINIR AVEC LES OREILLES BOUCHÉES

Votre enfant a les oreilles bouchées ?

Faites-lui expirer dans un ballon... avec le nez. L'astuce, sérieuse, est soufflée par des chercheurs britanniques. Souffler du nez dans un ballon. L'astuce peut paraître à rire pourtant elle pourrait sérieusement aider à déboucher ses oreilles. Observée souvent chez les enfants, la sensation d'oreilles bouchées peut provenir de plusieurs causes comme l'accumulation de cérumen (cire protectrice du conduit auditif) dans l'oreille.

Cela peut aussi découler de l'accumulation de liquide dans les trompes d'Eustache (réaction de la muqueuse qui sécrète un liquide quand le conduit auditif est congestionné), ce qui peut arriver à la suite d'un rhume ou d'une otite.

Le Dr Ian Williamson, de l'université de Southampton, aux États-Unis, a découvert que souffler dans un ballon avec le nez permettrait de réduire l'accumulation de liquide qui obstrue les oreilles. Le procédé faciliterait le passage de l'air entre les fosses nasales et les oreilles.

L'expérience, relatée dans le *Journal Canadian Medical Association Journal*, a été menée sur 320 enfants âgés de 4 à 11 ans qui souffraient d'oreilles bouchées et de problèmes d'audition.

Trois fois par jour, pendant un mois, les jeunes patients ont soufflé avec le nez dans un ballon spécial. Résultat un mois



plus tard : près de 47 % des enfants n'avaient plus les oreilles bouchées, contre 36 % dans le groupe témoin qui n'avait pas soufflé dans un ballon. Le Dr Williamson précise que la technique n'est pas nouvelle et est déjà utilisée par plusieurs médecins. Cependant, c'est la première étude à confirmer la relative efficacité à plus grande échelle.

"Cela paraît un peu farfelu", concède-t-il à la BBC. Mais le chercheur assure que cet outil fonctionne et qu'il devrait être plus largement employé. "Nous sommes confiants dans nos résultats et [cette technique] semble être une très bonne méthode pour améliorer les symptômes et la qualité de vie des patients tout en réduisant les traitements médicaux".

ÉTATS-UNIS - AFRIQUE

Près de 1.900 militaires de 20 pays vont participer à un exercice annuel en Afrique



Le département d'Etat américain a indiqué vendredi que près de 1.900 membres des forces armées de 20 pays africains et occidentaux prendront part à un exercice militaire annuel qui aura lieu en Afrique en avril.

Nommé «Flintlock», cet exercice antiterroriste régional, initié par les Etats-Unis en 2005, aura lieu cette année à plusieurs endroits entre le 9 et le 20 avril, dont le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal, d'après un communiqué publié par le département d'Etat.

Flintlock est l'exercice annuel et le plus important des Forces d'opérations spéciales du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique.

Des troupes provenant de pays africains prendront part à la simulation de guerre en coopération avec 12 nations occidentales.

Les pays africains représentés seront le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad.

ONU-MALI

Le secrétaire général de l'ONU condamne l'attaque contre la MINUSMA à Gao qui coûté la vie à un casque bleu nigérien



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a condamné l'attaque qui a ciblé un véhicule de la mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) qui a tué un casque bleu nigérien samedi à Gao, dans le nord du pays.

«Le Secrétaire général exprime ses sincères condoléances au Gouvernement du Niger et à la famille de la victime, et salue les hommes et femmes courageux qui servent au sein de la MINUSMA», a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric. «Le Secrétaire général appelle les autorités maliennes à enquêter rapidement et de manière approfondie sur l'incident et à en traduire les auteurs en justice, et rappelle que les attaques visant les Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international», a ajouté M. Dujarric.

Il s'agit de la seconde attaque contre la MINUSMA en deux jours.

Jeudi soir, deux Casques bleus tchadiens ont été tués et dix autres ont été blessés dans une attaque au mortier contre un camp de la MINUSMA à Aguelhok, dans la région de Kidal.

ONU - SAHARA OCCIDENTAL

M. Guterres présente au président sahraoui ses condoléances suite au décès du diplomate sahraoui Boukhari Ahmed

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu un message de condoléances de la part du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, dans lequel il lui a exprimé ses sincères condoléances, suite à la disparition du diplomate sahraoui, Ahmed Boukhari et a réitéré l'engagement de l'ONU à parvenir à une solution politique, garantissant au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination.

«J'ai appris avec une grande affliction le décès du représentant du Front Polisario à New York, M. Boukhari Ahmed, des suites d'une longue maladie...

Je saisi cette triste occasion pour transmettre mes sincères condoléances à la famille du défunt et au Front Polisario», a écrit M. Guterres dans son message adressé au président Sahraoui, cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«M. Boukhari était un diplomate expérimenté, respectable et un homme de principes ayant défendu avec ferveur un règlement politique du conflit au Sahara Occidental et légué une importante contribution, à travers ses démarches diplomatiques à New York», a indiqué le SG de l'ONU, dans son message, estimant que «sa disparition est une grande perte pour le Front Polisario».

M. Guterres a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement de l'ONU à parvenir à une solution au conflit sahraoui.

«En cette pénible épreuve, je voulais réitérer l'engagement de l'ONU à mettre fin au conflit au Sahara Occidental qui dure depuis si longtemps, à travers la reprise du processus de négociation lancé par le Conseil de sécurité pour parvenir à une solution juste mutuel-



lement acceptable qui garantit le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination», a ajouté M. Guterres.

Le défunt Ahmed Boukhari a été inhumé dimanche au camp des réfugiés de la wilaya de Smara dans un climat de recueillement et d'émotion en présence du président sahraoui, Brahim Ghali, des membres du secrétariat national du Front Polisario, des membres du gouvernement et des représentants de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso), ainsi que de délégations

étrangères amies.

La dépouille mortelle du représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies était arrivée samedi à l'Aéroport international Houari Boumediene d'Alger à bord de l'avion d'Alger, en provenance de la capitale espagnole Madrid, avant d'être transférée au camp de Smara.

La Présidence sahraouie avait annoncé le décès du représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies, membre du secrétariat national du Front Polisario, le militant Boukhari Ahmed, mardi dernier des suites d'une longue maladie.

Le défunt Ahmed Boukhari inhumé au cimetière de Smara

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies le militant Boukhari Ahmed, a été inhumé hier au cimetière de Smara (camps des réfugiés sahraouis). Ont assisté à l'enterrement, le Président de la République Arabe Sahraouie (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, des membres du secrétariat national, du gouvernement sahraoui, de l'Assemblée nationale, du Conseil consultatif sahraoui, des délégations étrangères, des représentants de la délégation de la Minurso, ainsi que de nombreux citoyens des différentes

couches du peuple sahraoui. Le Chef du bureau de la Minurso à Tindouf, Yusuf Jidian, a remis, en compagnie du président du haut commissariat aux réfugiés (HCR) en Algérie, Hamdi El-Boukhari, une lettre de condoléances du Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, au président de la République sahraouie.

Le militant Boukhari Ahmed, est décédé mardi dernier des suites d'une longue maladie.

La présidence sahraouie a décrété un deuil national de sept jours.

CENTRAFRIQUE: Opération militaire contre des groupes armés à Bangui

Les Nations unies et les forces de sécurité centrafricaines ont lancé hier une opération visant des groupes armés dans le quartier du PK5 à Bangui, au cours de laquelle au moins 30 personnes ont été blessées, dont des Casques bleus, selon l'ONU et de sources médicales.

«Nous avons lancé une opération commune, avec les forces de sécurité centrafricaines, visant «les bases de certains groupes criminels», a déclaré Hervé Verhoosel, porte-parole de la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca), cité par l'AEP.

Les deux plus importantes bases de groupes armés, celles de «Force» et du «groupe 50/50», ont été «prises», selon M. Verhoosel, qui a ajouté qu'une partie de la population essayait d'empêcher la progression des militaires.

Au moins 33 blessés ont été pris en charge, selon des sources hospitalières locales et Médecins sans frontières.

Des Casques bleus ont été blessés, selon le porte-parole de la Minusca qui n'a pas donné plus de détails.

Cette opération militaire intervient

après un regain de violences depuis plusieurs mois dans le quartier du PK5, alors que Bangui était relativement épargnée par les violences des divers groupes armés dans le pays.

Il y a une semaine, une patrouille de Casques bleus avait été prise pour cible

par un groupe armé dans ce même quartier, essayant des coups de feu.

Fin mars, la mission de l'ONU avait menacé de démanteler toutes les bases des groupes armés du quartier si ces derniers ne déposaient pas les armes, selon des sources concordantes.

ÉGYPTE: 4 terroristes tués dans le Sinaï

Quatre terroristes ont été tués «au cours des derniers jours» dans des opérations militaires dans le Sinaï (nord), a annoncé hier l'armée égyptienne. Les dernières opérations ont abouti à l'«élimination» de quatre terroristes dont trois «très dangereux», ont affirmé les forces armées dans un communiqué. Deux autres terroristes présumés ont été arrêtés ainsi que 250 «criminels recherchés et suspects», ont-elles ajouté.

Au total, plus de 100 terroristes et au moins 22 militaires ont été tués

depuis le lancement de cette vaste opération baptisée «Sinaï 2018», selon des chiffres officiels. Plusieurs caches, entrepôts, véhicules et armes utilisés par les groupes terroristes, selon l'armée, ont par ailleurs été détruits.

L'armée a lancé le 9 février une vaste campagne antiterroriste, en particulier dans la péninsule septentrionale du Sinaï, théâtre d'une insurrection d'une branche locale du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

AMBASSADEUR RUSSE À L'ONU : De nouveaux détails pourraient bouleverser l'affaire Skripal

Les nouveaux détails liés à l'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille qui sortent de jour en jour sont en mesure de changer le cours de cette affaire, a déclaré hier Vassili Nebenzia, ambassadeur russe à l'ONU.

«Il apparaît de plus en plus de nouveaux faits intéressants et des témoignages qui pourraient en un jour bouleverser toute cette affaire», a-t-il indiqué, dans une interview à la chaîne russe Perviy.

Il a mis en doute l'existence même de l'incident de Salisbury.

«Ces derniers temps j'ai même une question qui me tourmente: cet incident est-il réellement survenu?, a-t-il ajouté».

Vendredi, l'hôpital de Salisbury a annoncé que Sergueï Skripal, victime d'une attaque par un agent innervant le 4 mars dernier, est sorti de l'état critique dans lequel il se trouvait depuis lors.

Selon Sky News, l'ex-espion russe aurait déjà repris connaissance et serait en mesure de parler.

La fille de Sergueï Skripal, Ioulia, est sortie quant à elle depuis un certain temps de son état critique et peut s'exprimer.

Jeudi, elle avait déjà parlé d'une amélioration de l'état de santé de son père.

Début avril, les chercheurs du laboratoire britannique de Porton Down ont reconnu ne pas être en mesure d'établir le pays d'où provenait l'agent innervant utilisé dans cette tentative d'assassinat.



naît l'agent innervant utilisé dans cette tentative d'assassinat.

Le 4 mars dernier, l'ex-agent double Sergueï Skripal, 66 ans, et sa fille Ioulia 33 ans ont été retrouvés inconscients aux abords d'un centre commercial de Salisbury, au Royaume-Uni.

Quelques jours après, la Première ministre britannique, Theresa May, a accusé la Russie d'être derrière l'empoisonnement des Skripal, sans présenter de preuves pour appuyer ses accusations. Moscou a nié son implication

dans cet incident. A la suite de ces allégations, 23 diplomates russes ont été expulsés du Royaume-Uni, puis plus d'une centaine d'autres de 18 pays en signe de solidarité avec Londres. Moscou a pour sa part expulsé des diplomates de ces pays. La crise diplomatique entre Londres et Moscou se poursuit, alors que le chef du laboratoire militaire britannique de Porton Down a annoncé mardi ne pas avoir pu établir si le Novichok, agent innervant utilisé contre Skripal, avait été produit en Russie.

ESPAGNE/CATALOGNE : Rajoy veut un président catalan «viable et respectueux de la loi»

Le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a plaidé hier en faveur d'un président de la Catalogne «viable» et qui «respecte la loi», au lendemain de l'annonce de la candidature à la présidence régionale de Javier Sanchez, qui est incarcéré.

«Aujourd'hui, le plus urgent est que la Catalogne ait un président viable qui ait les soutiens suffisants et qui, quelles que soient ses idées, respecte la loi», a

déclaré à Séville (sud) Mariano Rajoy, en clôture de la convention nationale du Parti populaire.

Samedi, le président du parlement catalan Roger Torrent a annoncé avoir de nouveau désigné l'indépendantiste incarcéré Jordi Sanchez comme candidat à la présidence régionale de Catalogne, toujours vacante trois mois après les élections.

Mais pour être investi, il doit obtenir une autorisation de sortie du juge.

C'est la quatrième fois que le président du parlement catalan propose un candidat: il y a eu le président régional destitué par Madrid Carlos Puigdemont, Jordi Sanchez une première fois et l'ancien porte-parole de l'exécutif catalan Jordi Turull.

Les trois sont accusés de «rébellion», une accusation passible de 30 ans de prison, pour avoir participé à la déclaration d'indépendance en octobre, restée lettre morte.

Carlos Puigdemont a apporté samedi son soutien à la nouvelle candidature de Jordi Sanchez.

Si un nouveau président de Catalogne n'est pas désigné avant le 22 mai, de nouvelles élections régionales seront automatiquement convoquées.

Tant qu'elle n'a pas d'exécutif, la Catalogne reste sous la «tutelle» de Madrid, qui a suspendu son autonomie après la déclaration d'indépendance du 27 octobre.

BIRMANIE Les conditions en Birmanie ne sont «pas propices» au retour des Rohingyas

Les conditions dans l'état Rakhine, en Birmanie, ne sont «pas propices» au retour des Rohingyas, a estimé hier l'ONU, contredisant les affirmations des autorités birmanes.

«Actuellement, les conditions ne sont pas propices à un retour volontaire, durable et dans la dignité», a indiqué la secrétaire générale adjointe de l'ONU, chargée des Affaires humanitaires, Ursula Mueller.

La diplomate allemande, qui s'exprimait à l'issue d'une visite de six jours en Birmanie, au cours de laquelle elle s'est rendue en Etat Rakhine, a estimé que les autorités birmanes devaient régler «des problèmes graves relatifs à la liberté de mouvement, la cohésion sociale, les moyens de subsistance et l'accès aux services».

La Birmanie s'est de son côté



dite prête pour le retour des Rohingyas. «Nous sommes prêts, les bâtiments sont prêts.

Les hôpitaux et cliniques sont prêts», a déclaré cette semaine dans les médias officiels, Aung Tun

Thet, de la commission gouvernementale birmane chargée de la réinstallation des réfugiés en Etat Rakhine, en, ajoutant que «Nous avons fait ce que nous pouvions.

S'ils ne se sentent pas en sécurité, il n'y a rien que nous puissions faire.» Près de 700.000 membres de la minorité musulmane Rohingya qui vivaient dans l'ouest de la Birmanie, pays à forte majorité bouddhiste, ont fui en masse depuis août vers le Bangladesh, sous la menace de l'armée birmane.

La plupart des Rohingyas réfugiés au Bangladesh disent ne pas avoir confiance et ne pas vouloir être hébergés dans des camps de transit, ayant peur d'y être oubliés.

Les Rohingyas sont la plus grande population apatride du monde, depuis qu'ils ont été privés de la nationalité birmane en 1982.

SYRIE: Guterres appelle à l'arrêt des combats à Douma

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé hier à l'arrêt des combats à Douma près de la capitale syrienne Damas en proie à des violences.

«Le secrétaire général est profondément préoccupé par la violence intense et relancée à Douma au cours des dernières 36 heures, après une période de calme relatif».

Il «appelle toutes les parties à cesser les combats et revenir au calme», a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué.

Antonio Guterres «est particulièrement inquiet des allégations sur un recours à des armes chimiques contre des populations civiles à Douma». «Même si les Nations unies ne sont pas en mesure de vérifier ces informations, le secrétaire général souligne que toute utilisation d'armes chimiques, si elle est confirmée, est odieuse et nécessite une enquête approfondie», précise le communiqué.

L'aviation syrienne a bombardé dimanche pour le troisième jour consécutif la dernière poche rebelle près de Damas.

SYRIE La Russie affirme que le gouvernement syrien n'a pas employé d'armes chimiques à Douma

La Russie a affirmé hier que le gouvernement syrien n'a pas employé d'armes chimiques lors de ses raids contre les groupes terroristes armés à Douma, dans la Ghouta orientale, contrairement à ce que soupçonnent les Etats-Unis. «Nous démentons fermement cette information», a souligné le général Youri Evtouchenko, chef du Centre russe pour la réconciliation en Syrie, selon des propos rapportés par les médias russes.

«Nous sommes prêts, une fois que Douma sera libérée, à envoyer immédiatement des spécialistes russes en défense nucléaire, chimique et biologique pour recueillir les données qui confirmeront que ces assertions sont montées de toutes pièces», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont accusé dimanche les forces syriennes d'avoir fait recours à une possible attaque chimique dans la Ghouta orientale.

Le gouvernement syrien a repris ses raids aériens vendredi contre cette ville située dans la Ghouta orientale, pour la première fois depuis dix jours, après l'échec de négociations avec un groupe terroriste qui reste encore dans cette zone. Le gouvernement, a lancé le 18 février une offensive sur la Ghouta orientale, avec l'objectif de reprendre aux groupes terroristes armés les zones qu'ils contrôlaient. Après des semaines de bombardements intenses, deux groupes criminels ont négocié leur évacuation vers des secteurs du nord du pays qui étaient sous leur domination, permettant aux forces gouvernementales de reprendre 95% de la Ghouta orientale.

TURQUIE-IRAK : Raids aériens de l'aviation turque dans le nord de l'Irak

L'aviation turque a mené des frappes aériennes contre des cibles du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) dans le nord de l'Irak, a annoncé hier l'état-major de l'armée turque (TSK). «Les avions de chasse turcs ont détruit 12 cibles terroristes du PKK dont des abris et des emplacements d'armes dans les régions de Hakourk, Sinat-Haftanin, Zap et Metina, dans le nord de l'Irak», a précisé la TSK. La veille, l'armée turque a annoncé avoir «neutralisé, entre le 31 mars et le 6 avril, 108 terroristes du PKK lors des opérations sécuritaires dans les provinces turques de Mardin, Tunceli, Diyarbakir et Sirtak et dans le nord de l'Irak». Par ailleurs, les forces armées turques ont neutralisé, depuis le début de l'opération Rameau d'olivier dans la région syrienne d'Afrin (nord-ouest de la Syrie), quelque 3.991 personnes, selon un nouveau bilan de la TSK. Les forces turques ont lancé, depuis fin 2015, une vaste opération sécuritaire en vue d'éliminer le PKK des zones urbaines sur le territoire turc. Ankara avait initié en automne 2012 un processus de réconciliation avec le PKK pour mettre fin au conflit armé de trois décennies ayant fait plus de 40.000 tués. Mais deux ans et demi plus tard, ce processus a volé en éclats avec la reprise des attaques contre les forces de sécurité après l'attentat-suicide de Suruç, le 20 juillet 2015, qui avait fait 34 tués parmi des sympathisants du mouvement kurde.

LES ASSAILLANTS N'ONT PAS RÉUSSI
À PORTER ATTEINTE AU SYSTÈME
DU RÉSEAU NATIONAL

L'Iran dit avoir été ciblé par une cyberattaque qui a finalement échoué

Le ministre iranien des Technologies de l'information et de la communication, Mohammad Javad Azari Jahromi, a déclaré samedi que le cyberspace de son pays a été ciblé vendredi, mais que les assaillants n'ont pas réussi à porter atteinte au système du réseau national.



L'attaque aurait pu affecter un certain nombre de prestataires de services internet d'Iran, a dit M. Azari Jahromi. Cependant, le réseau national d'information et les opérateurs locaux de téléphonie mobile sont sortis indemnes de la cyberattaque perpétrée vendredi soir, a-t-il ajouté.

M. Azari Jahromi s'est dit satisfait que le pays ait pu apporter une réponse

appropriée et en temps opportun à la cyberattaque. Par ailleurs, un commandant de la cyber-police iranienne a indiqué samedi que l'attaque n'avait provoqué aucune fuite de données ou aucun accès non autorisé à des informations classifiées, et qu'elle avait seulement déconnecté ou ralenti des services dans le pays, a rapporté l'agence de presse Tasnim.

VIETNAM

Le Vietnam va lancer un nouveau satellite en 2018

Un satellite conçu par des ingénieurs vietnamiens va être lancé d'ici la fin de cette année pour collecter des données au service de l'industrie de la pêche du pays.

Le satellite MicroDragon est produit par une équipe d'ingénieurs du Centre vietnamien de l'espace (VNSC) avec le soutien technique d'une équipe de scientifiques japonais.

Le satellite MicroDragon, un cube de 50 cm de diamètre pesant 50 kilogrammes, va permettre de surveiller les eaux côtières vietnamiennes et localiser les ressources halieutiques. Il sera mis en orbite par la fusée japonaise Epsilon.

Le Vietnam a envoyé son premier satellite, le PicoDragon, dans l'espace en août 2013. Le pays avait déjà lancé quatre satellites dans l'espace fabriqués par des sociétés étrangères. D'ici 2022, le Vietnam projette de fabriquer un autre satellite, LotuSat-2 de 500 kg ce qui le placera parmi les principaux pays de la région en termes de technologie spatiale, aux côtés de l'Indonésie et de la Malaisie.



APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF : En attente

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/DJS/2018

PROJET : RÉHABILITATION DU CENTRE DE TENNIS À SAINT HUBERT À ORAN

Lot 01 : Aménagement des locaux existants.

Lot 02 : Aménagement des courts de tennis.

Lot 03 : Aménagement extérieur et éclairage des courts.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour projet **RÉHABILITATION DU CENTRE DE TENNIS À SAINT HUBERT À ORAN** en lots séparés, **Lot 01 : Aménagement des locaux existants**, **Lot 02 : Aménagement des courts de tennis** et **Lot 03 : Aménagement extérieur et éclairage des courts**.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peuvent être retenus que pour un seul lot.

Pour participer à cet appel d'offres, les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

Posséder un certificat de qualification professionnelle :

Lot (01) : Aménagement des locaux existants : Catégorie 03 ou plus, activité principale Bâtiment.

Lot (02) : Aménagement des courts de tennis : Catégorie 03 ou plus, activité principale Bâtiment ou Travaux publics ayant réalisé des travaux similaires.

Lot (03) : Aménagement extérieur et éclairage des courts : Catégorie 03 ou plus, activité principale Bâtiment ou Travaux publics.

Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran service des investissements et des équipements sise au 10, rue MAOUEU Ahmed, Ex : Mirauchaux, Oran.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

* DOSSIER DE CANDIDATURE :

1- Déclaration de candidature, remplie datée et signée.

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

* N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret;

* N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société;

* Est en règle avec ses obligations fiscales, pour les entreprises et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;

* Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché;

* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien;

* Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;

2- Une déclaration de probité;

3- Les statuts pour les sociétés;

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants;

-A/Capacités professionnelles:

Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité pour :

Lot (01) : Aménagement des locaux existants : catégorie 03 ou plus, activité principale Bâtiment.

Lot (02) : Aménagement des courts de tennis : Catégorie 03 ou plus, activité principale Bâtiment ou Travaux publics ayant réalisés des travaux similaires.

Lot (03) : Aménagement extérieur et éclairage des courts : Catégorie 03 ou plus, activité principale Bâtiment ou Travaux publics.

B/ Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois

(03) derniers années approuvés par le commissaire aux comptes ou par les services des impôts, les références bancaires et attestation de solvabilité bancaire.

C/Capacités techniques:

* Moyens humains

* Liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes avec leurs attestations d'affiliations à la CNAS en cours de validité.

* **Moyens matériels :** la liste des matériels et engin à utiliser pour les travaux justifié par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant, et des factures d'achat et un PV d'inventaires pour les moyens matériels non roulant, visé par un commissaire aux comptes.

* **Référence professionnelles :** les attestations de bonne exécution signées par les services contractants publics.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivants:

- Copie du registre du commerce

- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité

- Extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de paiement et porte la mention d'inscrit au fichier national des fraudeurs

- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant de moins de trois (03) mois.

- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année.

- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

* L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

1. Une déclaration à souscrire remplie datée et signée;

2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

4. Planning de réalisation des travaux portant le délai de réalisation.

* L'OFFRE FINANCIÈRE COMPRENDRA :

1. La lettre de soumission remplie datée et signée ;

2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli daté et signé ;

3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli daté et signé ;

Le dossier de candidature, les offres technique et financière seront fermées cachetées séparément dans trois enveloppes et présentées comme suit:

Pli 01 : dossier de candidature.

Pli 02 : offre technique.

Pli 03 : offre financière.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et doit porter l'objet du projet, le numéro d'appel d'offre et la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES

N°08/DJS/2018

Projet : RÉHABILITATION DU CENTRE DE

TENNIS A SAINT HUBERT A ORAN

Lot (03) :

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya

d'Oran

10, rue MAOUEU Ahmed, Ex MIRAUCHAUX, Oran.

«Soumission à ne pas ouvrir que par la commission

d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze**

(15) jours à compter de la 1ère parution du présent

avis dans la presse nationale et le BOMOP.

Les offres doivent être déposées par les soumissionnaires le dernier jour de la période de

préparation des offres de 08 Heures 00 à 12 Heures 00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la

séance d'ouverture des plis le dernier jour de la

durée de préparation des offres à 14h00 en séance

publique au siège de la Direction de la Jeunesse et

des Sports.

Si cette date coïncide à un jour férié, l'ouverture

des plis sera reportée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs

offres durant la durée de préparation des offres

augmentée de trois (03) mois.

ALGER

«Chuchotements de l'âme», dernière collection de Malek Salah exposée

Une exposition de peintures abstraites, invitant le visiteur à la méditation et à la découverte d'un processus de création évolutif sur plusieurs œuvres, a été ouverte samedi à Alger par l'artiste peintre Malek Salah.

Organisée par la galerie d'art «Sen Art Gallery», l'exposition intitulée «Chuchotements de l'âme» comporte une trentaine de toiles inédites de Malek Salah ainsi que deux sculptures.

Dans une première série intitulée «Effets du silence», l'artiste propose plusieurs toiles arborant des formes géométriques simples et explorant des couleurs apaisantes comme le bleu, le jaune, le noir et le gris. Réalisées à la peinture acrylique, ces toiles évoquent un procédé de création qui évolue d'une toile à l'autre pour être rassemblées en une seule œuvre.

Cette série invite à la méditation sur l'instant d'inspiration démarrant d'une toile unie peinte en bleu et prenant forme avec des mouvements amples au pinceau et des traits au crayon que l'artiste célèbre toujours dans ces œuvres et qui enrichissent la peinture de départ.

La deuxième série intitulée «Ordre et désordre» présente des fonds aux couleurs pastel où le trait est un peu plus présent. Le dessin, que Malek Salah affectionne particulièrement, se laisse découvrir dans deux œuvres de la série «Narration» où il reproduit des sculptures gréco-romaines au crayon tout en gardant visible le même travail sur les couleurs, les mêmes formes géométriques de bases et le même univers de départ.

Cette exposition, inédite, puisant son inspiration dans la méditation, peut se dévoiler comme un seul travail évoluant d'une toile à une autre comme plusieurs



étapes d'un seul travail détaillé en plusieurs haltes.

«Chuchotements de l'âme» comporte également deux sculptures: «Le veilleur», grand totem bleu évoquant autant la hauteur du phare que le regard du gardien, et «Leyla» sculpture peinte d'une tête de femme sur résine. Diplômé des Ecoles des Beaux-arts d'Alger et de Paris, Malek Salah a enseigné à Alger de 1980 à 1987.

Il a été commissaire de plusieurs ex-

position en Algérie et à l'étranger, avant de faire l'ouverture en 2007 du Musée d'arts modernes d'Alger (MaMa) avec l'exposition «Majnun Layla». Artiste prolifique favorisant un graphisme épuré, Malek Salah a produit, ces dernières années, plusieurs collections exposées dans différentes galeries algériennes.

Les œuvres du plasticien sont conservées dans plusieurs collections publiques et privées.

ORAN:

La pièce «Cirque des clowns» destinée aux sourds muets programmée jeudi prochain



-muets d'Oran seront au rendez-vous jeudi prochain avec la représentation en pantomime de la pièce théâtrale «Cirque des clowns», a-t-on appris samedi de son réalisateur.

Cet art sera présenté pour la première fois à l'école des enfants sourds muets basée à hai Gambetta, a indiqué le dramaturge Sidi Mohamed Belfadel, soulignant «nous avons choisi le théâtre du mime comme moyen d'expression pour notre pièce en tant que langue mondiale conjointe entre les sourds muets et les valides».

Cette œuvre théâtrale, réalisée par Gaffeur Houari Bouzeboudja, traite du thème de la circulation automobile en cas d'embouteil-

lage. Les rôles dans cette expérience première du genre sont interprétés par un groupe de comédiens qui s'expriment par des mouvements corporels et le langage des signes, a ajouté Belfadel, auteur de l'œuvre.

La générale de cette pièce sera présentée au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» très prochainement. Cette nouvelle pièce produite par l'association culturelle «El Amel» d'Oran sera présentée à des festivals au niveau national dont le festival national du théâtre professionnel, a-t-il fait savoir. En outre, elle sera introduite aussi au programme culturel des Jeux méditerranéens 2021 à Oran, a-t-on ajouté.

CINÉMA

Le ciné-club du CNCA rend hommage au réalisateur Lamine Merbah

Le ciné-club relevant du Centre national du Cinéma et de l'Audiovisuel (CNCA) a rendu hommage samedi dans sa deuxième édition au réalisateur Lamine Merbah en présentant son film Beni Handel (Les Déracinés-1976) qui a fait l'objet de numérisation. Lamine Merbah est l'une des figures emblématiques du cinéma algérien. Il était à la tête de l'Entreprise nationale de la production audiovisuelle (ENPA) de 1988 à 1995.

Produit par l'Office na-

tional du commerce et de l'industrie cinématographique, le film Beni Handel représente une valeur ajoutée dans le cinéma algérien sur les plans contenu, esthétique et performance des acteurs à l'instar de Hassen Hassani, Sissani, Ariouat, Keltoum, Doudja

Achachi, Mohamed Chouikh, Hadj Rahim qui était coréalisateur du film qui a réuni également les meilleurs techniciens avec au montage Rachid Allal, au tournage Mahmoud Lakhel et une musique si-

gnée Ahmed Malkou.

Les organisateurs du ciné-club inauguré début mars dernier, ont indiqué que cet espace constituait un rendez-vous mensuel visant à établir une communication entre anciens et jeunes réalisateurs et à consacrer la culture du dialogue entre les opérateurs du domaine. Il a pour objectif également de préserver la mémoire du cinéma algérien et de promouvoir les œuvres des jeunes cinéastes.

APS

EL-BAYADH : Vers la classification de la zaouïa Tidjania de Boussemghoun

La zaouïa Tidjania, située dans la localité de Boussemghoun (wilaya d'El Bayadh), est proposée pour être classifiée patrimoine national matériel protégé, a révélé samedi la directrice locale par intérim chargée du secteur de la culture.

Un dossier sur la zaouïa Tidjania a été déposé dernièrement au niveau des services du ministère de la Culture en vue de la classification de ce site historique et religieux comme faisant partie du patrimoine national protégé. Le dossier a été avalisé par le ministère en attendant sa classification, a précisé Mme. Karima Lakhdari. Selon la responsable, les services de la wilaya ont déjà intégré ce site à la liste d'inventaire des monuments d'El Bayadh. Cette classification devra conférer à cette zaouïa, qui enregistre annuellement une grande affluence de disciples de la Tarika Tidjania venant de différentes contrées du monde, une couverture et protection juridique. Elle bénéficiera des aides en vue de restauration afin de la préserver en tant que legs historique et la rendre un important pôle du tourisme religieux de la région.

La zaouïa, située au vieux ksar de Boussemghoun et édifiée il y a 17 siècles, a bénéficié, depuis le début de l'année en cours, d'une enveloppe de 20 millions DA pour restaurer ses murs endommagés.

Une opération urgente, dirigée par un bureau d'études spécialisé, a été lancée dernièrement pour consolider ses parties menaçant ruine dont les piliers. Une importante opération sera lancée au début du second semestre de l'année en cours en vue de la restauration et de la maintenance de la plus grande partie de ce site afin de le préserver.

La directrice de la Culture par intérim a estimé que la classification de la zaouïa Tidjania pourra contribuer au classement d'autres sites religieux à l'instar de la zaouïa El Mouahidine, implantée dans la commune de Rogassa et datant de l'année 1930.

JIJEL : Ouverture demain de la manifestation Oukadiate de la poésie maghrébine

La manifestation culturelle «Okadiate de la poésie maghrébine» sera ouverte demain à la salle Soummam à Jijel, sous le thème le «rôle de la poésie dans la conscience nationale», a indiqué samedi, la directrice de la culture, Salima Gaoa. A l'initiative de la direction locale de la culture et en coordination avec la ligue locale des écrivains, cette manifestation culturelle maghrébine verra la participation de nombreux poètes nationaux et maghrébins, a précisé la même responsable citant entre autres, Noureddine Derouiche, Nacer Louhichi (Algérie), Mohamed el Rebaoui, Abdelkrim Izeleik (Maroc), Mouiz El Oukachi et Zoulikha Ouni (Tunisie). La même responsable

a également ajouté qu'une communication sur «le rôle de la poésie dans la conscience arabe» sera animée par Dr Larbi Dehou, un documentaire sur les activités de la ligue des écrivains de Jijel sera projeté et des hommages à certains poètes marqueront les Okadiate maghrébines. Elle a détaillé que l'objectif de cette manifestation culturelle maghrébine est «la promotion de l'action culturelle notamment dans le domaine littéraire, le renforcement des échanges culturels entre les pays du Maghreb». Les poètes conviés à ce rendez-vous culturel seront accueillis lundi au musée Kotama pour une «rencontre» avec l'histoire de la région de Jijel, a-t-elle conclu.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Clem

 Réalisateur : Elsa Bennet
 Avec : Lucie Lucas, Victoria Abril


Jean-Paul est de retour pour s'occuper de Salomé pendant l'absence de Caro, partie pour deux semaines avec Clem à Montréal. Mais sa fille ne semble guère apprécier sa présence. Michel, lui, est au contraire ravi de retrouver son vieil ami. Il apprend à sa grande surprise qu'il est réintégré au lycée Prévert. De son côté, Alyzée annonce à Adrian qu'elle va devenir associée de son cabinet d'avocats et qu'elle n'a toujours pas arrêté de prendre la pilule, ce qui le met en colère.

France 2 20:00

Le chalet

 Réalisateur : Camille Bordes-Resnais
 Avec : Philippe Dusseau, Chloé Lambert


En 1997, Philippe, Etienne, Muriel et Christine s'introduisent chez les Rodier en pleine nuit. Sébastien est censé faire le guet à l'extérieur. Christine réalise que les enfants ont disparu et panique. Muriel fait une découverture qui la bouleverse et remet en question la raison pour laquelle elle a suivi la bande. En 2017, Maud et Fabio se lient d'amitié, tandis qu'avec Sébastien, la situation tourne au vinaigre.

France 3 20:00

Le monde de Jamy

Réalisateur : François Ducroux



En octobre 2015, vingt personnes ont péri dans les crues qui se sont abattues en quelques minutes dans le sud-est de la France. Et ces phénomènes semblent se multiplier : canicule, incendies de forêts, inondations, tempêtes... Pour mieux les comprendre, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa ont enquêté à travers la France, en Provence notamment, où ils ont vu comment se déclenchent ces montées des eaux et comment mieux les prévoir. A Vaison-la-Romaine, dans le Vaucluse, ils ont cherché à savoir si les leçons de la catastrophe naturelle la plus meurtrière de notre histoire, qui fit 37 morts en 1992, ont été retenues. A la Faut-sur-Mer, en Vendée, ils ont mis en lumière les enseignements que les habitants ont tirés après les ravages de la tempête Xynthia, il y a cinq ans.

CANAL+ 20:00

Cardinal

 Réalisateur : Jeff Renfroe
 Avec : Billy Campbell, Karine Vanasse


A l'aide de la caméra de vidéosurveillance, Cardinal remarque que la jeune femme rousse a payé des achats quelques jours plus tôt au moyen d'une carte bancaire. Il se rend sur les lieux et, grâce aux renseignements livrés par le gérant, l'inspecteur parvient à l'identifier. Il s'agit de Terri Tait, étudiante originaire de Vancouver. Celle-ci se souvient d'avoir logé dans un motel près d'un lac. Mais la jeune femme ignore que les hommes du gang de Ray se sont lancés à sa poursuite.

6 20:00

Wild, la course de survie

JEU 4 épisodes



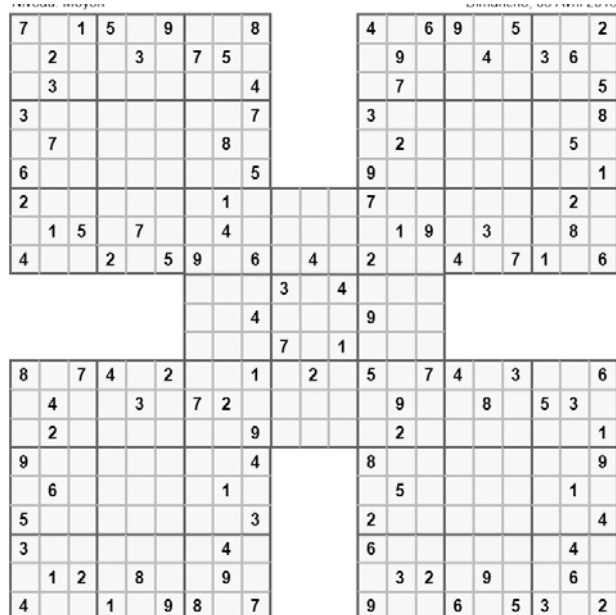
En plein cœur de la jungle, à des centaines de kilomètres de toute civilisation, Stéphane Rotenberg lance le départ de cette troisième course de survie autour du monde. Cinq binômes, constitués d'un expert de la survie et d'un novice, sont encore en compétition. Sans eau ni nourriture, abandonnés dans l'enfer de la forêt amazonienne, ils ont trois jours et deux nuits pour être les plus rapides à rejoindre l'arrivée. Au fil des heures, les organismes privés d'eau et de nourriture sont mis à rude épreuve. Certains novices vont vivre l'enfer et se retrouver incapables d'avancer. D'autres, au contraire, vont se transcender et découvrir une force en eux qu'ils ne soupçonnaient pas. Poussés et encouragés par leur expert, ils vont se surprendre et devenir, eux aussi, de véritables aventuriers.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1841

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

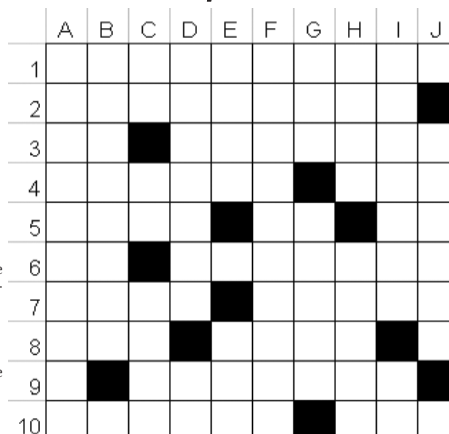


Tout oisif est un frelon qui vit aux dépens des abeilles.

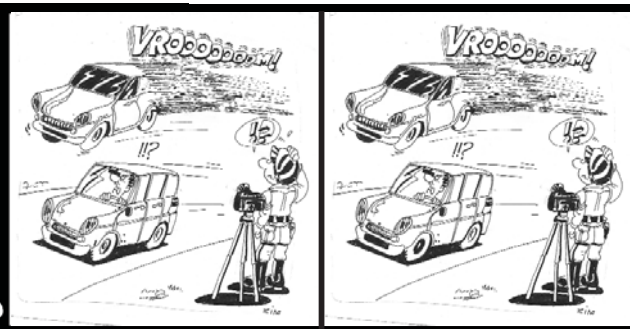
 Citation de François-Rodolphe Weiss ;
 Principes philosophiques, politiques et moraux (1785)

Mots croisés n°1841

- Horizontalement :**
- Vénération excessive
 - Filai le parfait amour
 - Personnel - Couvre-pieds
 - Cingler - Vieille pièce
 - Bouton à fruit - Ancienne prison - Fin d'infinif
 - Grande voie en petit - Portes
 - Infante assassinée - Nantie d'organes de vol
 - Fils de Noé - Inscription religieuse
 - Opiniâtres
 - Défraichis - Inexistant
- Verticalement :**
- Technicien du froid
 - Instrument à vent
 - Pronom intime - Cri de dédain - Ratite
 - Celles-ci mais moyenâgeuses - Quartier lunaire
 - Position de phare - Allez de ministre
 - Cyclones
 - Emergence - Béguin
 - Marquis érotomane - Il voit le large partout
 - Portion d'ère - Appris
 - Gardes d'enfant



Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
9 avril*

Puzzle 1: 4x10 grid										Puzzle 2: 4x10 grid											
7	4	1	5	2	9	3	6	8		4	3	6	9	7	5	8	1	2			
8	2	9	3	4	6	7	5	1		5	8	1	2	4	8	3	6	7			
3	6	8	7	2	1	5	4			9	7	5	8	1	2	4	3	6	7		
3	5	8	9	6	1	4	2	7		3	6	4	1	5	9	2	7	8			
1	7	4	3	5	2	6	8	9		1	2	7	8	6	3	4	5	9			
6	9	2	7	4	8	1	3	5		9	8	5	7	2	4	6	3	1			
2	6	7	8	9	4	5	1	3	9	6	6	2	7	4	8	6	9	1	5	2	3
9	1	5	6	7	3	8	4	2	5	7	3	6	1	9	5	3	2	7	8	4	
4	8	3	2	1	5	9	7	6	1	4	8	2	5	3	4	8	7	1	9	6	
8	9	7	4	5	2	3	6	1	4	2	9	5	8	7	4	1	3	2	9	6	
1	4	5	9	3	6	7	2	8	6	3	5	1	9	4	2	8	6	3	5		
6	2	3	8	9	6	1	7	4	5	9	8	1	7	3	2	6	5	1	7	4	8
9	3	1	5	6	8	7	2	7	4		8	4	3	5	6	1	7	2	8	9	
6	8	7	4	3	5	2	1				2	4	6	1	3	7	5	8	9		
5	7	4	2	9	1	6	8	3			2	6	1	3	7	9	8	5	4		
3	8	9	6	7	5	1		4	2		6	7	5	1	3	2	9	4	8		
7	1	2	8	4	5	9	6				4	3	1	2	7	9	8	1	6	5	
4	5	6	1	2	9	8	3	7			9	1	8	6	4	5	3	7	2		

Horizontalement
1: Fétichisme - 2: Roucoulai - 3: Il - Edredon
4: Giffier - Ecu - 5: Oeil - If - Er - 6: RN - Endins
7: Inès - Allée - 8: Sem - Inri
9: Entêtes - 10: Eculés - Nul
Verticalement
A: Frigoriste - B: Eolienne - C: Tu - Fi - Emeu
D: Icelles - NL - E: Code - Ité - F: Hurricanes
G: Ile - Flirt - H: Sade - Ilfen
I: Miocène - Su - I: Nurses

[illegible]

2010 - Helena Guergis est contrainte de démissionner de son poste de ministre d'État à la Condition féminine au sein du gouvernement Harper.

2010 - Helena Guergis est contrainte de démissionner de son poste de ministre d'État à la Condition féminine au sein du gouvernement Harper.

2005 - En Angleterre, le prince Charles épouse Camilla Parker Bowles.

2007 - Au 21e jour de combats en Irak, Saddam Hussein ne dirige plus le pays. Fardous, la fin de son règne, une statue est renversée à la place al-Saydoun.

2002 - Québec signe une entente de 475 millions \$ avec les Inuits du Nunavut pour l'exploitation hydroélectrique du Grand Nord.

2001 - Les libéraux ravissent au Parti québécois le comté montréalais de LaSalle.

2001 - L'Union européenne accorde à la Macédoine un soutien politique et la levée des barrières douanières.

1999 - Le président du Irak, Ibrahîm Bârre Mânassara, est assassiné par des mutants de sa garde.

1999 - Selon l'ONU, plus de 300 000 albanais ont pu fuir le Kosovo grâce au débrut des bombardements de l'otan, le 25 mars.

1998 - Au moins 100 personnes périssent piétinées dans une bousculade, au dernier jour du pèlerinage musulman, à La Mecque.

SPORT : Brèves des fédérations sportives algériennes

Sport universitaire :

- La Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), organise les championnats universitaires de tennis de table et des échecs (messieurs et dames) du 12 au 14 avril à Guelma.

Rafle et billard :

- Les sélections nationales (messieurs/dames) de rafle poursuivent leur préparation à Antalya (Turquie). Un stage bloqué entamé le 4 avril, qui s'y poursuivra jusqu'au 12 du même mois, en vue des prochains Jeux méditerranéens, prévus cet été à Tarragone (Espagne).

Arts martiaux :

- La Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) a demandé aux présidents des ligues régionales, aux clubs et aux différentes sections sportives de «suivre de très près» les examens de passage de grade, ainsi que les inscriptions pour l'obtention des diplômes au niveau des ligues.

Cette décision a été prise suite à la réception de «plusieurs diplômes non conformes» à la réglementation en vigueur.

Aviron et canoë kayak :

- De jeunes talents sportifs algériens, spécialisés en aviron et en canoë kayak sont actuellement en regroupement à Barcelone (Espagne).

Un stage organisé par la Fédération internationale de canoë Kayak, en collaboration avec la solidarité olympique, pour préparer leur participation à une compétition internationale, prévue du 12 au 15 avril courant, et qui sera qualificative aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), prévus en mois d'octobre prochain en Argentine.

Natation :

- Le championnat national d'été "minimes et juniors", sera organisé par la Fédération algérienne de natation (FAN), du 24 au 28 avril courant, à la piscine olympique "El Bez" de Sétif.

Tennis de table :

- La Fédération algérienne de tennis de table organise le dernier tour du championnat national «par équipes» de la catégorie seniors, les 20 et 21 avril à Alger.

Rugby :

- La sélection algérienne des moins de 18 ans effectuera un stage de préparation du 23 au 27 avril 2018, à Tunis (Tunisie), en vue des prochains Jeux africains de la jeunesse (JAF-2018), prévus au mois de juillet à Alger.

BOXE / CHAMPIONNATS ARABES (SENIORS/MESSIEURS) : L'Algérie sacrée

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de boxe a décroché la première place aux Championnats arabes 2018, clôturés samedi soir à Khartoum (Soudan), avec un total de sept médailles (5 or, 1 argent et 1 bronze).

Les médailles d'or ont été moissonnées par Mohamed Flissi (52 kg), Reda Benbaaziz (60 kg), Chemseddine Kramou (64 kg), Azzouz Boudia (75 kg) et Houmri Mohamed (81 kg).

De son côté, Khalil Litim a pris l'argent, au moment où son compatriote Mohamed Yacine Touareg s'est contenté de la médaille de bronze.

La Fédération algérienne de boxe a engagé un total de neuf athlètes dans cette compétition, disputée du 4 au 7 avril à Khartoum.

La délégation algérienne était conduite par le vice-président de l'instance fédérale, Athmane Laazizi,



alors que le staff technique national était composé des entraîneurs Ahmed Dine, Boubekri Abdelhafid et Slimane Belounis.

Outre l'Algérie et le Soudan (pays

organisateur), huit autres pays ont pris part à ces Championnats arabes, à savoir : le Qatar, le Yémen, la Palestine, le Liban, la Tunisie, le Maroc, l'Irak et la Jordanie.

HANDI-BASKET (DAMES): 12^e titre pour le CSH Ouragla

Le CSH Ouragla s'est offert son douzième titre consécutif du Championnat d'Algérie handi-basket (dames), après avoir remporté le tournoi play-off qu'il a abrité, vendredi et samedi, avec la participation des clubs de Intisar Béchar, Nour El Eulma et MC Hsasna.

Durant le tournoi qu'elles ont accueilli après avoir remporté le tour préliminaire, les coéquipières de Djamilia Hamgani n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires, remportant, tout d'abord, les trois matchs qui leur ont permis de se qualifier aux

demi-finales. Le CSH Ouragla a battu, tour à tour, Intisar Béchar (49-16), Mouloudia Club Hsasna (48-23) et Nour El Eulma (48-15) terminant 1^{er} au classement avec six points. La seconde place au 1^{er} tour, est revenue au MC Hsasna (5 pts), auteur de deux succès face, respectivement au NE Eulma (31-18) et I.Béchar (40-14). Nour El Eulma a pris la 3^e place (4 pts) en terminant bon dernier avec un point.

La finale a vu le CSH Ouragla (1^{er}) l'emporter aux dépens du MC Hsasna (second) sur le score 44 à 28, alors que la 3^e position est revenue au Nour E.

Eulma, vainqueur de l'Intisar Béchar (32-25).

À l'issue du sacre de son club, le président Mohamed Tahar Hadjadj n'a pas caché sa joie pour ce nouveau trophée, le 12^e consécutif, confirmant ainsi la domination outragieuse du CSH Ouragla sur le handi-basket féminin, depuis plus de douze ans.

«Cet nième sacre a un goût particulier pour les joueuses, surtout, qui ont passé des moments difficiles durant cette année, et je dirai même depuis 2015.

C'est vrai que nous sommes habitués aux titres (championnat et coupe), mais le goût de ce 12^e sacre est différent des précédents, vu la situation financière que les joueuses (ossature de l'équipe nationale) ont vécu depuis quelques années en équipe nationale, pour n'avoir pas touché les primes de résultats et les indemnités de stages non perçues depuis 2015 à ce jour», a déclaré à l'APS, M. Hadjadj.

D'ailleurs pour cette raison, les cinq joueuses formant l'EN avaient boycotté le premier stage de préparation de l'équipe à Sétif.

En plus des douze titres de championnat, le CSH Ouragla est en passe de réaliser aussi le douzième doublé consécutif, à l'occasion de la Coupe d'Algérie où le club, large favori pour le sacre final, affrontera le MC Hsasna (en demi-finale).

«Je pense que si les choses resteront comme ça, aucun club ne pourra rivaliser avec le CSH Ouragla, pour la simple raison que les clubs ne travaillent pas, à cause d'un manque indéniable de moyens et de considération qui n'en-

courage pas les athlètes à travailler et à redoubler d'efforts pour atteindre le niveau technique et de compétition voulu», a expliqué le président du CSH Ouragla qui est à la tête du club depuis plus de vingt ans.

La stabilité au sein du CSHO et le travail continu avec le même effectif, pendant des dizaines d'années, sont le fruit de la réussite du club, auteur excellents résultats qui lui ont valu l'estime des autorités locales qui ont lui de tout temps porter assistance.

«L'équipe continuera à travailler avec le rythme habituel, et nous espérons que les autres clubs actuant dans les compétitions nationales puissent bénéficier de plus d'intérêt de part des autorités locales, en leur octroyant une aide en matériels sportifs et assistance en cadre spécialisée», a souhaité Mohamed Tahar Hadjadj, tout en reconnaissant que les bouchées doivent être doublées, surtout chez les dames. La 3^e place a podium du championnat d'Algérie, saison 2017-2018, a été occupée par Nour El Eulma, vainqueur de l'Intisar Béchar (32-25).

NATATION / TOURNOI MÉDITERRANÉEN OPEN : L'Algérien Belamane réalise les minima du 200m (quatre nages) pour les JOJ-2018

Le nageur algérien Moncef Belamane s'est qualifié samedi pour le 200m (quatre nages) des prochains Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018, à Buenos Aires), après avoir réalisé les minima nécessaires lors du Tournoi Méditerranéen Open, organisé du 6 au 8 avril courant à Marseille (France), avec un chrono de 2 min 7 sec et 49 cent.

Le jeune sociétaire de l'USM Alger (16 ans), spécialisé beaucoup plus en brasse, avait atteint la finale 200m (quatre nages) où il s'est finalement contenté de la 7^e place, à quatre secondes du vainqueur : un Hongrois de 29 ans, ayant parcouru la distance en 2min 3 sec et 54 cent.

«La course a été très rapide et je suis très content de réussir ces minima, qui me permettront de prendre part aux différentes spécialités inscrites au programme des prochains JOJ» a indiqué Belamane à l'APS, assurant que cette qualification le «motivera à travailler encore plus», avec l'espoir de «réussir d'autres bons résultats à Buenos Aires».

Outre le 200m (quatre nages), Belamane a disputé le 50m brasse, dans lequel

il décroché la première place. C'était vendredi soir, avec un chrono de 29 sec et 63 cent. Le jeune Usmiste a disputé également les qualifications du 400m (quatre nages) dans lesquelles il s'était contenté d'un chrono de 4 min 32 sec et 93 cent.

Ce dimanche, au dernier jour de la compétition, Belamane sera engagé sur le 100m brasse. Les JOJ-2018 se dérouleront du 6 au 18 octobre prochain à Buenos Aires.

MOSTAGANEM :

Ouverture de la première école du billard à Mazagran

Une première école de billard a été ouverte dans la commune de Mazagran (Mostaganem) a-t-on appris hier du président de la ligue de wilaya de rafle et billard, Rachid Affoune. Cette école, première du genre à l'échelle nationale ouverte le week-end dernier, a été équipée en équipements sportifs adéquats par des opérateurs privés pour encadrer des sportifs et les préparer aux différentes compétitions nationales et internationales et détecter des jeunes ta-

lents. Cette école qui peut accueillir plus de 50 sportifs des catégories des benjamins, juniors et seniors, est composée d'une grande salle d'entraînement, équipée de tables modernes de billard. Elle abritera également le siège administratif de la ligue de wilaya de rafle et billard, ajoute-t-on. Le choix de Mazagran pour abriter cette école s'explique par le nombre de clubs et associations de billard que compte cette commune proche de Mostaganem et son

nombre de joueurs professionnels ou amateurs. Cette école œuvre en première étape à développer et relever le niveau compétitif des sportifs surtout la catégorie des 12-14 ans et des moins de 21 ans. Trois entraîneurs qualifiés et détenteurs de diplômes internationaux encadrent les sportifs, a ajouté le président de la ligue Rachid Affoune. Cette école abritera, en juin prochain, l'ouverture officielle de la saison sportive de billard 2018.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDI-BASKET (18^E JOURNÉE): Nour M'sila reprend la seconde place

Le club de Nour M'sila a repris la seconde position au classement du Championnat d'Algérie de handi-basket, Nationale A, après son succès, samedi, à domicile face à l'ASHW Béjaïa (98-45), lors de la clôture des rencontres de la 18^e journée jouée sur deux jours.

Les M'silis étaient dominateurs sur les trois des quatre Quarts de temps de jeu (22-11, 18-18, 30-10 et 28-06), s'offrant une précieuse victoire, la 13^e depuis le début du championnat contre 3 défaites, et une 2^e place à un point de l'incontestable leader, Nour Hamadi, auteur d'un sans faute (15 sur 15).

Résultats complets de la 18^e journée:

Nour M'sila - ASHW Béjaïa 98-45
Nour Hamadi - HM El-Eulma 108-32
IR Boufarik - A Khemis El-Khechna 97-26
C Bordj Bou Arréridj - CR El-Harrach 57-60

FC Boufarik (FC Boufarik)

Classement:	Pts	J
1. N. Hamadi	30	15
2. N. M'sila	29	16
3. IR Boufarik	28	15
4. ASHW Béjaïa	24	16
5. FC Boufarik	23	16
6. CBB Arréridj	20	16
7. CR El-Harrach	18	14
8. HM El-Eulma	16	16
9. AK El-Khechna	15	14

TENNIS / TOURNOI OPEN DE DJERBA : L'Algérien Nazim Makhoulf qualifié au deuxième tour

Le tennisman algérien Nazim Makhoulf a passé avec succès le premier tour qualificatif pour le tableau final du tournoi professionnel «Open de Djerba» (Tunisie), après sa victoire samedi soir par deux sets à zéro contre l'Allemand Kim David Steiger.

Un match serré, entre deux adversaires d'égale valeur, et qui a fini par se jouer sur de petits détails : 7-6 (1), 6-4. Au deuxième tour, prévu ce dimanche après-midi, Makhoulf sera opposé au Vénézuélien Jordi Muñoz-Abreu, qui lui a été exempté du premier tour.

Un match qui s'annonce difficile pour l'Algérien de 21 ans, car Muñoz-Abreu est classé tête de série N13 dans le tableau des qualifications.

D'un prize-money de 15.000 USD, la compétition qui se déroule du 7 au 15 avril sur les courts en surface rapide de Djerba, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Français Yannick Jankovits (361^e), l'Allemand Daniel Brands (430^e) et l'Espagnol David Perez-Sanz (475^e).

ÉQUITATION / CONCOURS NATIONAL D'ENDURANCE À AÏN DEFLA : Les clubs La Garde Républicaine et Emir Abdelkader sacrés

Les clubs équestres La Garde Républicaine et Emir Abdelkader (Tiaret) ont remporté samedi au Centre équestre «Cheikh Bouamama» de Aïn Defla le Concours national d'endurance, ayant enregistré la participation de 43 cavaliers, représentant sept clubs.

Le niveau technique de cette première manifestation de la saison a été jugé «appréciable» par les spécialistes de cette discipline, disputée en quatre épreuves (20, 40, 60 et 80 kilomètres) et destinées aux chevaux de 5 ans et plus.

Les sept clubs engagés sont : La Garde Républicaine, l'OPLA Caroubier, Club Ouled Fayet, Centre équestre Emir Abdelkader (Tiaret), l'Aslect (Tiaret), club Hacienda de Beni Tamou (Blida), et le club organisateur, Forsane Doui Aïn Defla.

La première journée, disputée vendredi, a été consacrée à la visite vétérinaire, la remise des dossiers, la reconnaissance du terrain et une réunion technique. Ce premier concours de la saison, inscrit au calendrier de la



Fédération équestre algérienne, a été organisé par le club Nadi Forsane Doui Aïn Defla, où il s'est étalé sur les journées de vendredi et samedi.

Les lauréats ont été récompensés

par des coupes et des médailles lors d'une cérémonie prévue spécialement à cet effet, et à laquelle ont assisté des membres de la Fédération équestre algérienne.

JUDO / LIGNANO EUROPÉEN JUNIOR CUP 2018 : L'Algérien Abdelkader Mabrouk (-73 kg) se contente de la 7^e place

Le judoka algérien Abdelkader Mabrouk (-73 kg) s'est contenté de la 7^e place à la Coupe d'Europe «Juniors», clôturée samedi soir à Lignano (Italie).

Une déception pour le jeune sociétaire du club Abtal Chabab Metidjet Larbaâ, qui selon la Fédération algérienne de judo (EAJ) a raté d'un cheveu la médaille de

bronze. «Mabrouk menait confortablement dans le match de classement pour la troisième place, avant de se faire renverser en toute fin de combat» a indiqué la EAJ dans un bref communiqué, diffusé dimanche sur les réseaux sociaux, en soulignant «le manque d'expérience» du jeune algérien.

C'est finalement l'Autri-

chien Mathias Czizsek qui a remporté la médaille d'or dans cette catégorie de poids, suivi de l'Italien Matteo Mazzi (2^e), et du Russe Georgii Elbakiev (3^e).

Devant l'Algérien, ex-aequo à la 7^e place avec l'Azeri Hasil Jafarov, ce sont l'Italien Mattia Prosdocimo, le Portugais Joao Fernando et le Belge Abdul-Malik Umayev

qui ont pris respectivement les 4^e, 5^e et 6^e places.

Le judoka algérien était encadré par l'entraîneur Ahmed Kebaïli. Cette compétition, placée sous l'égide de la Fédération internationale de judo (IJF) a drainé la participation d'un total de 700 judokas, représentant 38 pays, dont certaines grandes nations du judo mondial.

ARTS MARTIAUX / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (SENIORS/JUNIORS) DE QWAN KI DO :

Le W Bab El Oued et l'ES Saoula sacrés

Le Widad de Bab El Oued chez les seniors et l'Etoile Sportive de Saoula chez les juniors ont été sacrés champions d'Algérie 2018 de Qwan Ki Do, lors de la phase finale de cette compétition, clôturée samedi à la salle omnisports Harcha-Hacène (Alger).

Le podium chez les seniors a été complété par le NRAI El Harrach (2^e) et le Raed Riadhi El Achour (3^e), alors que chez les juniors, c'est l'Itihad Ria-

dhi Saoula qui a pris la deuxième place, suivi du Raed Riadhi El Achour, qui a pris la troisième place.

Cette 8^e édition du Championnat d'Algérie de Qwan Ki Do (Juniors - seniors), a enregistré la participation d'environ 400 athlètes représentant 50 clubs.

Une occasion pour la direction technique nationale (DTN) de détecter les meilleurs athlètes, en vue des Cham-

pionnats d'Afrique, qui se dérouleront à Alger en ce qui concerne les seniors et en Côte d'Ivoire pour les juniors, sans oublier les prochains Championnats du monde, prévus en Algérie en 2020.

Les épreuves du Championnat d'Algérie de Qwan Ki Do ont été scindées en 4 spécialités : technique (individuelle et par équipes), armes (individuelle), combat et combat organisé.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TRAMPOLINE ET TUMBLING : (2^E PHASE) : Les gymnastes du Wifak Ksar El Boukhari se distinguent à Oran

Les gymnastes du Wifak de Kasr El Boukhari de Médéa se sont illustrés aux épreuves de la 2^e étape du championnat d'Algérie de trampoline et tumbling individuel benjamins, minimes et cadets filles et garçons, disputées samedi à la salle spécialisée de Hai Es-Sabah d'Oran.

Les athlètes du Wifak de Kasr El Boukhari ont dominé les épreuves en filles et garçons, remportant les premières places, suivis de l'ES Oran et le CSAT Bechar. Cette compétition de sports acrobatiques, organisée par la ligue oranaise de gymnastique, a regroupé plus 120

participants représentant 15 clubs de neuf ligues de wilayas, à savoir la formation du CS Ain Benian et le NRB Sidi M'hamed (Alger), le Machaal Baladiet Béjaïa, le club de l'Arbaa et AM Amal Mouzaia (Blida), le CSAT Bechar, Kolea-Gym de Tipaza, l'Olympic et le Wifak de Kasr

El Boukhari (Médéa), le MB Saïda, le Rapid Athletic de Mostaganem et l'IRB Oran-Est, le CSF Oran, Wafae d'Oran et l'ES Oran. Ce championnat national de trampoline et tumbling est composé de trois étapes, dont la troisième et dernière aura lieu les 22 et 23 juin à Béjaïa. A l'issue

des trois étapes, les six premiers de chaque catégorie seront qualifiés à la super finale du championnat d'Algérie, qui regroupera différentes spécialités de gymnastique, prévue du 3 au 5 juillet à la salle de la coupole du complexe sportif Mohamed Boudiaf d'Alger.

APS

COUPE ARABE DES CLUBS 2018:

Le MC Alger, troisième représentant algérien (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) et après consultation des membres de son bureau fédéral vient de procéder à la désignation du club du MC Alger comme troisième représentant algérien à la Coupe arabe des clubs 2018-2019.

A cet effet, une délégation de l'Union des associations de football arabe (UFAA) se rendra mardi à Alger pour faire signer le contrat d'engagement au club algérois comme cela a été fait avec les dirigeants de l'ES Sétif et de l'USM Alger, indique le communiqué de l'instance fédérale.

L'UFAA avait déjà opté pour l'ES Sétif et l'USM Alger pour faire partie des 32 équipes concernées par la nouvelle compétition, dont les 16es de finales aller sont prévus en août prochain, avant de confier à la FAF la responsabilité de choisir son troisième représentant dans cette épreuve.

Cette compétition suscite l'intérêt des formations arabes, en général, et algériennes en particulier en raison des forts revenus financiers qu'elle génèrent. D'ailleurs, le vainqueur de la prochaine édition touchera pas moins de 6 millions de dollars, soit plus que le double de ce que touchait, depuis la saison passée, le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique (2,5 millions).

FOOTBALL/UNAF

Le programme du tournoi de l'UNAF à Tlemcen arrêté

Le programme du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 15 ans, prévu du 9 au 16 avril, à Tlemcen, a été arrêté, a-t-on appris, hier du coordinateur de la compétition.

Le tirage au sort de cette manifestation sportive qui réunira les trois sélections nationales d'Algérie, de Tunisie et de Libye, a donné lieu à trois rencontres qui se dérouleront toutes au stade Akid Lotfi, récemment, rénové, à indiqué Mustapha Lokbani, président de la ligue de football de la wilaya de Tlemcen.

Le match d'ouverture opposera, le 11 de ce mois, l'Algérie à la Tunisie. La seconde rencontre réunira la Libye et la Tunisie (13 avril) alors que le troisième match opposera l'Algérie à la Libye, a-t-il précisé, faisant savoir que les horaires des rencontres n'ont pas encore été arrêtés.

Ce tournoi de l'UNAF, à indiqué pour sa part, Abdelkrim Benaouda, DTN adjoint chargé du développement à la fédération, permettra aux équipes présentes de préparer les futures compétitions officielles réservées à cette catégorie d'âge.

Les rencontres de ce tournoi se dérouleront sous forme de championnat, chaque sélection disputera deux rencontres, à l'issue desquelles le premier sera déclaré vainqueur, a-t-on expliqué.

Parallèlement, à ce tournoi, le président de la fédération, Kheireddine Zetchi, procédera à l'inauguration du nouveau siège de la ligue de football de la wilaya de Tlemcen, a encore ajouté Mustapha Lokbani.

Il sera accompagné des présidents des fédérations libyenne et tunisienne, ainsi que du président de l'UNAF.

APS

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (25E JOURNÉE) :

Le MC Alger seul Dauphin, la JSK et le DRBT respirent

Le MC Alger s'est provisoirement emparé de la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, suite à son éclatante victoire chez le Paradou AC (5-1), samedi au stade Omar-Hamadi (Bologhine) pour le compte de la 25e journée, marquée également par d'importants succès dans la course au maintien, notamment, ceux de la JS Kabylie et du DRB Tadjenanet, respectivement (1-0) contre l'ES Sétif et (1-0) contre l'USM Bel-Abbès.

Déterminé à gagner ce match pour continuer à croire au titre, le Doyen a ouvert le score dès la 7', par Souibaâ, avant que Derardja ne s'offre un doublé (14' et 38'), alors que le troisième but a été inscrit par l'ancien Nahdiste Bendebka (71'), et c'est Balegh qui a clôturé le festival offensif mouloudéen à la 90'+2.

Mais entre-temps, Naïdji avait réduit le score pour le PAC, en transformant un penalty à la 24'. Un précieux succès qui propulse le MCA seul à la deuxième place du classement général, avec 43 points, au moment où le PAC reste scotché à la 8e place, avec 35 unités.

De leur côté, la JS Kabylie et le DRB Tadjenanet ont remporté d'importantes victoires dans la course au maintien, et sur le même score d'un but à zéro, respectivement contre l'ES Sétif et l'USM Bel-Abbès.

Les Canaris avaient buté sur une résistance farouche des Sétifiens et ont dû attendre la 76e pour trouver enfin le chemin des filets, grâce à Benyoucef, alors que le DRBT a fait la différence d'entrée de jeu, grâce à Senouci (21').

De précieux succès qui éloignent plus ou moins la JSK et le DRBT de la zone rouge, puisque les Canaris sont désormais ges, ex ae-



quo avec l'USM Bel-Abbès, avec 29 points pour chaque club, suivis du DRB Tadjenanet, 11e avec le CR Belouizdad, avec 27 points.

Le mérite du DRBT d'avoir remporté cette importante victoire est d'autant plus grand qu'il avait terminé le match à dix, suite à l'expulsion de son milieu de terrain, Tayeb Maroci. Les autres mal-classés : USM Blida, US Biskra et USM El Harrach ont été moins performants que la JSK et le DRBT, puisqu'ils se sont contentés de résultats nuls, qui ne les arrangent pas vraiment dans la course au maintien.

L'USMB et l'USB se sont en effet neutralisés (0-0) dans le duel direct pour la

survie, alors que l'USMH a ramené un point de son déplacement chez le NA Hussein Dey (1-1).

Ce sont les Sang et Or qui ont ouvert le score dans ce derby algérois, par Addadi, ayant transformé un penalty à la 28', et c'est Hadj Bouguèche qui a égalisé pour les Jaunes et Noirs à la 43'.

Un résultat qui relègue l'USM El Harrach dans une inconfortable position de premier club relégable (25 pts), suivi de l'US Biskra (15e/24 pts), au moment où l'USM Blida ferme la marche (16e/19 pts).

Vendredi, en ouverture de cette 25e journée, la JS Saoura avait petitement dominé le CS Constantine (1-0), grâce l'ex-USmiste Ab-

derrahmane Bourdim, ayant transformé un penalty à la 71', propulsant son équipe provisoirement à la 4e place avec 39 points. Soit à sept longueurs de son adversaire du jour, qui malgré sa défaite à Béchar reste leader, avec 46 unités. Les deux derniers matchs inscrits au programme de cette journée MC Oran - CR Belouizdad et USM Alger - Olympique de Médéa se joueront le vendredi, 13 avril courant.

Les gars d'El Hamri auront la chance de jouer devant leur public, contrairement à l'USMA, qui sera obligée de recevoir l'OM à huis clos, en raison de la sanction qui lui a été infligée dernièrement par la Commission de discipline.

LIGUE 2 MOBILIS / CA BORDJ BOU-ARRERIDJ :

Boughrara : «Les conditions ne sont plus réunies pour continuer ma mission»

L'entraîneur du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 2 professionnel Mobilis) Lamine Boughrara a indiqué samedi à que sa décision de remettre le tablier après la sévère défaite face au WA Tlemcen (5-1) «était irrévocable» arguant que «les conditions n'étaient plus réunies» pour lui permettre de continuer à mener à bien sa mission.

Boughrara dans une déclaration à l'APS a précisé : «Je n'ai jamais fui mes responsabilités mais je préfère partir car malheureusement les conditions ne favorisent pas un travail serein» Et d'ajouter : «Les choses sont devenues ingérables, je me suis retrouvé à gérer l'extra sportif plus que le volet technique, notamment avec l'instabilité dans la direction du club» Il a ajouté que les problèmes liés à l'environnement immédiat du club «freinent l'élan du CABBA».

Le coach a tenu également à préciser : «Je me suis engagé avec le club avec l'objectif de jouer l'accession et j'ai réussi à former une équipe compétitive.

Et même si, on a eu un mauvais départ, l'équipe a réussi à revenir dans la course, et je maintiens à dire que le CABBA a un très bon effectif constitué de joueurs engagés et qui tiennent

à offrir l'accession aux fidèles supporters». Revenant sur la sévère défaite face au WA Tlemcen, Boughrara enchaîne : «Je n'ai rien compris, j'étais le premier surpris par cette lourde défaite, surtout que nous étions l'une des meilleures défenses de la ligue 2» soulignant que l'absence de Berchiche de Bouhekkak, les défenseurs centraux a pesé dans ce match. Il a ajouté que l'accumulation des problèmes notam-

ment durant la semaine d'avant le match «ont influé négativement sur le groupe». De son côté, la direction du club a estimé que la décision de Boughrara était «unilatérale» et que ce dernier «n'a pas le droit de quitter le club à quelques journées de la fin du championnat» soulignant que «tous les moyens ont été mis à la disposition du coach pour bien mener sa mission»

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{ES} BIS - ALLER) :**Résultats des matches**

Résultats des 16es de finale bis (aller) de la Coupe de la Confédération de football (CAF) disputés vendredi et samedi :

Vendredi :

FC Mounana (Gabon) - Al-Masry (Egypte)1-1
Rayon Sport (Rwanda) - Costa do Sol (Mozambique)3-0
Bidvest Wits (Afrique du Sud) - Enyimba (Nigeria)1-1

Samedi :

Zanaco (Zambie) - Raja Casablanca

(Maroc) 0-2

UD do Songo (Mozambique) - Hilal El-Obeid (Soudan)3-1
AS Vita (RD Congo) - CS La Mancha (Congo)1-0
Williamsville (Côte d'Ivoire) - Niefang (Guinée Equatoriale)2-0
Young Africans (Tanzanie) - Wolaitta Dicha (Ethiopie)2-0
Saint-George (Ethiopie) - CARA Brazzaville (Congo)1-0
Génération Foot (Sénégal) - RS Berkane (Maroc)3-1
Plateau United (Nigeria) - USM Alger (Algérie)2-1

GRIEZMANN FAIT LE POINT SUR SON AVENIR

L'attaquant français, lié jusqu'en juin 2022 avec les Colchoneros, a indiqué qu'il souhaitait que la question de son avenir soit réglée avant la Coupe du Monde. "Pour être libre et ne penser qu'à l'équipe de France. Sinon, après tu as des appels à droite à gauche et ça, je ne veux pas. Je veux arriver à la Coupe du monde et ne penser qu'à aller au bout." Selon nos confrères, l'ancien joueur de la Real Sociedad serait bien parti pour rejoindre le FC Barcelone. -



Courbis s'inquiète pour Lloris

Hugo Lloris (31 ans, 30 matchs en Premier League cette saison) n'est pas en réussite. Lors de la victoire de Tottenham contre Stoke City (2-1), samedi, le gardien français a effectué une nouvelle boulette sur le but des Potters (voir la brève d'hier à 19h40), une semaine après sa bourde contre Chelsea. Il s'agit de la cinquième erreur du gardien français amenant à un but en Premier League cette saison. Rolland Courbis commence à s'inquiéter pour le portier des Spurs. "Ça doit quand même le faire gamberger. Il faut qu'il fasse rapidement deux, trois bons matchs pour retrouver la confiance en lui, ce qui est encore plus indispensable pour un gardien de but", a déclaré l'ancien coach sur BFM Sport. A l'approche de la Coupe du monde, Didier Deschamps espère sans doute aussi que Lloris retrouvera rapidement la confiance avant de s'envoler pour la Russie avec les Bleus.

NEYMAR L'INCROYABLE OFFRE DE MAN UNITED

Arrivé l'été dernier au PSG pour 222 M€ et sous contrat jusqu'en 2022, Neymar intéresse déjà plusieurs autres grosses écuries européennes.

Arrivé l'été dernier au PSG pour 222 M€ et sous contrat jusqu'en 2022, Neymar intéresse déjà plusieurs autres grosses écuries européennes. D'après le Daily Star, les dirigeants de Manchester United auraient en tête de s'attacher les services de Neymar dès cet été. Les Red Devils auraient pour cela un plan bien ficelé pour tenter de persuader les décideurs du Paris Saint-Germain de laisser filer l'international brésilien de 26 ans.

En effet, selon le journal britannique, les pensionnaires d'Old Trafford seraient disposés à verser une indemnité de transfert de 50 millions de livres sterling, soit 57,3 millions d'euros, aux Parisiens pour obtenir la signature. Et pour rendre leur offre bien tentante, l'actuel 2e de Premier League serait enclin à inclure dans la transaction Paul Pogba et Anthony Martial.

Seulement, Neymar n'est pas du tout à vendre et aucune proposition ne serait de nature à faire changer d'avis aux décideurs parisiens, notamment le cheikh Al-Thani, propriétaire du club.

Le jackpot pour Guardiola !

Le manager de Manchester City devrait bientôt être payé presque 23 millions d'euros par an.

Il ne manquerait plus que la signature ! Pep Guardiola, le manager de Manchester City, a accepté une prolongation d'un an de la part de ses dirigeants émiratis, selon le Daily Mirror samedi. Arrivé à l'été 2016, l'entraîneur catalan, 47 printemps, devrait donc rester au club jusqu'en 2020, puisqu'il est lié encore une saison.

Cavani sur les tablettes de la Juve ?

Les dirigeants du club de la Vieille Dame feraient d'Edinson Cavani (31 ans) l'une de leurs priorités, en vue de renforcer leur attaque. D'après les éléments relayés par la Rai, les Turinois envisagent de faire une

offre afin de s'attacher les services de l'international uruguayen, l'été prochain. L'attaquant, qui est parfois annoncé sur le départ, a inscrit la bagatelle de 24 buts en 28 rencontres de Ligue 1, depuis le début de la saison.



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de 142 kilos de kif traité dans deux opérations distinctes dans l'Ouest du pays

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi dans la nuit de samedi à dimanche dans l'Ouest du pays 142 kilos de kif traité dans deux opérations distinctes, en collaboration avec les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la Deuxième région militaire, a-t-on appris auprès des services de ce corps d'arme.

Agissant sur informations, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Maghnia ont arrêté, en collaboration avec les éléments de l'ANP, deux individus à bord d'un véhicule en possession de 72 kilos de kif traité et une somme d'argent évaluée à 170.000 DA. Poursuivant leurs investigations dans cette affaire et sur ordre judiciaire pour



étendre leur compétence territoriale, les mêmes services ont arrêté un troisième individu et son épouse à Oran à bord d'un véhicule qui attendait l'arrivée de la drogue. Dans une autre opération

et sur la base d'informations, les éléments de la brigade de recherche de la gendarmerie nationale du groupement territorial d'Oran ont réussi, avec la contribution d'éléments de l'ANP, à saisir 70 kilos de kif traité et à arrêter trois trafiquants. Cette opération a permis également la saisie de quatre véhicules, d'une moto grosse cylindrée que les trafiquants utilisaient pour le transport de la drogue, en plus d'une somme de 100.000 DA, a-t-on indiqué. Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Témouchent ont saisi, pour leur part, 311 comprimés de psychotropes et arrêté un individu suite à des informations parvenues à leurs services, a-t-on ajouté.

EL-BAYADH

Une tentative de contrebande de 42 pièces archéologiques déjouée

Les services de la Gendarmerie nationale ont déjoué, samedi dans la wilaya d'El Bayadh, une tentative de contrebande de 42 pièces archéologiques, a-t-on appris dimanche de ce corps sécuritaire. Des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie de la commune de Boualem ont arrêté, lors d'une opération de sécurité routière au niveau du lieu-dit Sfisifa sur la RN 47 reliant les wilayas d'El-Bayadh à Naâma, trois personnes suspectes

se trouvant à bord d'un véhicule. La fouille du véhicule a permis la découverte et la saisie de 38 pièces de monnaie anciennes et 4 pièces constituées d'anciens pilons en cuivre utilisés dans le concassage des graines de céréales. Ces pièces étaient destinées à être vendues à des réseaux de contrebande spécialisés. Les services de la gendarmerie nationale d'El-Bayadh ont ouvert une enquête sur les tenants de cette affaire.

EN APPLICATION DE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le ministère de l'Education nationale publie la nouvelle grille indiciaire des grades des travailleurs du secteur

Le ministère de l'Education nationale a publié dimanche, la nouvelle grille indiciaire des grades et le régime de rémunération des corps spécifiques de l'Education nationale, en application de la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «En application de la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et dans le cadre de l'information de proximité, le ministère de l'Education nationale met

à la disposition de tous les fonctionnaires une nouvelle grille indiciaire des grades et le régime de rémunération des corps spécifiques de l'Education nationale, prévu dans le décret exécutif 08-315 modifié et complété par le décret exécutif n 12-240 du 29 mai 2012», précise le ministère. Le ministère a procédé également à la mise en œuvre du décret présidentiel n 14-266 du 28 septembre 2014 modifiant et complétant le décret

présidentiel n 07-304 du 29 septembre 2007, fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires. Selon la nouvelle grille, les travailleurs du secteur bénéficieront de promotions qui concerneront l'ensemble des catégories, à savoir les enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire) outre les fonctionnaires, conseillers de l'éducation, directeurs et inspecteurs.

DEMANDES DE VISAS POUR LA FRANCE :

Le nouveau prestataire opérationnel à Alger

Le nouveau prestataire (VFS Global) pour les demandes de visas dans la circonscription du Consulat général de France à Alger sera opérationnel aujourd'hui, a indiqué hier l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

Le centre VFS Global ouvrira, à partir de lundi à 8h00, ses portes pour le dépôt des demandes de visas de la circonscription du Consulat général de France à Alger, a précisé M. Driencourt lors d'une conférence de presse organisée en marge de l'inauguration de ce nouveau centre.

Il a expliqué que le nouveau prestataire a été sélectionné après un appel d'offres lancé en automne 2017 afin de mieux prendre en compte les demandes de visas en Algérie dans le cadre d'un nouveau cahier des charges. Pour la circonscription d'Alger, c'est VFS Global qui a été sélectionnée sur la base de «critères objectifs»

comme l'expérience, la crédibilité du projet proposé, sa capacité à respecter les délais de mise en œuvre, ses capacités financières, la qualité de la sécurisation des données biométriques et les locaux prévus. «Face à l'augmentation significative des demandes de visas (410.000 visas délivrés en 2017 dont 230.000 pour Alger), il fallait une plateforme internet, adaptée qui permette une gestion plus fluide des rendez-vous et des délais raisonnables», a-t-il souligné, ajoutant qu'entre «1500 et 2000 rendez-vous sont disponibles chaque jour sur le site de VFS et les rendez-vous sont ouverts 60 jours à l'avance».

Dans un souci de «sécuriser et fiabiliser» la prise de rendez-vous, il a été établi le prépaiement des frais de service par le demandeur, a-t-on expliqué auprès de VFS, précisant que le rendez-vous est nominatif et n'est confirmé qu'après le prépaiement

par le demandeur dans un délai de 72 heures, soit auprès d'une agence du Crédit populaire d'Algérie (CPA) ou soit en ligne par carte bancaire. En outre, il est noté que les frais de service de VFS sont fixés à 3600 DA, mais ne sont pas remboursables, alors que les rendez-vous pour le dépôt de la demande de visas sont gratuits et sont «disponibles en grand nombre». La mise en place de l'application France-Visas vise, quant à elle, une «meilleure information» pour les demandeurs et un «traitement plus efficace» de leurs demandes.

France-Visas est désormais le portail unique pour enregistrer la demande en ligne. Il est actif dans la circonscription d'Alger et il le sera dans les prochains mois pour Oran et Annaba. La procédure d'enregistrement des demandes de visas s'effectue désormais, impérativement pour toutes les catégories de demandeurs, en



ligne via l'application France-Visa, accessible 7 jours/7 et 24h/24 depuis un ordinateur ou un terminal mobile (smartphone ou tablette). Il est souligné que pour les circonscriptions d'Annaba et d'Oran, les demandeurs devront s'adresser aux centres TLS Contact Annaba et TLS Contact Oran.

APS

MDN

Gaïd Salah en visite de travail en 2^e région militaire à Oran

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah effectuera, du 9 au 12 avril courant, une visite de travail et d'inspection en 2^e région militaire à Oran, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Lors de cette visite, le général de corps d'armée procédera à l'inspection d'unités opérationnelles et tiendra



également des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels des unités de la 2^e région militaire, précise la même source.

BOUIRA

Un terroriste armé capturé

Un terroriste, en possession d'une arme à feu et d'une quantité de munitions, a été capturé samedi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, le 7 avril 2018 à Bouira (1^{ère} Région militaire), le terroriste dénommé B. Zakaria, en possession d'une arme à feu et d'une quantité de munition», note la même source, précisant que «ledit terroriste avait rallié les groupes terroristes en 2014».

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté huit (8) narcotrafiquants et saisi 211 kilogrammes de kif traité et sept (7) véhicules à

Tlemcen, Oran (2^e RM), Blida (1^{re} RM) et Djinet (4^{ème} RM). D'autres détachements «ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), six (6) contrebandiers et saisi un camion, deux (2) grues, un véhicule tout-terrain, 1.200 litres de carburant, 1,15 tonne de denrées alimentaires et 190 sacs de charbon».

En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé deux (2) contrebandiers et saisi 1.090 unités de différentes boissons et 2.000 paquets de cigarettes à Tlemcen (2^e RM et Biskra (4^e RM)». Les éléments de l'ANP, ont, d'autre part «arrêté, à El Tar (5^e RM), sept (7) individus et saisi 5,7 kilogrammes de corail et des équipements de plongée sous-marine». De même, «onze (11) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Aïn Témouchent», conclut le communiqué.